

Stratégie de développement durable 2030

Rapport de consultation



Service de l'interaction citoyenne
Ville de Québec
Juin 2021

Table des matières

1	Démarche de consultation.....	2
1.1	Mandat et objectif.....	2
1.2	Consultation des partenaires.....	2
1.3	Consultation publique	2
1.4	Moyens et étapes de consultation.....	3
1.5	Rapport de consultation	3
2	En résumé.....	4
3	Compte rendu de la séance d'information	5
3.1	Synthèses des questions et commentaires	5
4	Synthèse des idées reçues	12
4.1	Idées soumises par les citoyens	12
5	Synthèse des mémoires déposés.....	23
5.1	Faits saillants	23
5.2	Tableau synthèse.....	23
6	Commentaires déposés (sans mémoire).....	48
7	Rétroaction.....	52
7.1	Modifications proposées à la suite de la consultation publique.....	52
8	Annexes	53
8.1	Annexe 1 : Liste des organismes partenaires.....	53
8.2	Annexe 2 : Compte rendu synthèse des ateliers avec les partenaires – stratégie climatique.....	54

1 Démarche de consultation

1.1 MANDAT ET OBJECTIF

La Ville de Québec a mené une démarche de participation publique auprès de partenaires et de citoyens afin de contribuer à l'élaboration de la Stratégie de développement durable.

Pour que la stratégie de développement durable de la Ville de Québec couvre les besoins de toutes les parties prenantes, il fallait travailler en collaboration avec des représentants de ces différents groupes et les convier à la réflexion, d'abord pour accroître leur intérêt, puis pour garantir l'élaboration d'une stratégie envers laquelle ils s'engageraient.

L'objectif de cette consultation publique était de recueillir les commentaires et les idées du public ainsi que des parties prenantes invitées à y participer. Le but recherché est, d'une part, de susciter l'adhésion de la population à la stratégie de développement durable et, d'autre part, de prévoir des actions qui interpelleront les citoyens et citoyennes pour un virage collectif réussi.

1.2 CONSULTATION DES PARTENAIRES

Les premières activités participatives ont eu lieu dès le printemps 2019, lors d'ateliers participatifs avec des organismes partenaires, au moment où la réflexion portait sur les changements climatiques.

I. Ateliers participatifs avec des employés et des organismes partenaires – Stratégie climatique

- 16 mai 2019, Atelier participatif interne avec les employés
- 24 mai 2019, Atelier participatif avec des organismes partenaires
- 27 juin 2019, Atelier participatif avec des organismes partenaires

Pour plus d'information, consultez l'*Annexe 2 : Compte rendu synthèse – Ateliers avec les partenaires – Stratégie climatique*.

II. Ateliers de travail avec les organismes partenaires

À la suite de l'élargissement de la portée de la stratégie, pour intégrer toutes les dimensions relatives au développement durable, l'équipe projet a tenu plusieurs séances de travail des organismes partenaires.

- Entre septembre 2020 et mars 2021, la Ville a tenu 5 ateliers de travail avec des organismes partenaires de la Stratégie de développement durable.
- Pour plus d'information, consultez l'*Annexe 1 : Liste des organismes partenaires – Stratégie de développement durable*.

1.3 CONSULTATION PUBLIQUE

La démarche de consultation publique s'est déroulée du 25 février au 9 avril 2021.

1.4 MOYENS ET ÉTAPES DE CONSULTATION

III. Annonce de la consultation publique (25 février 2021)

IV. Séance d'information publique (11 mars 2021)

- Une séance d'information en ligne a été organisée le 11 mars 2021 afin de présenter la version préliminaire de la Stratégie de développement durable en plus de répondre aux questions des participants. Étant donné le contexte de la crise sanitaire, la séance s'est tenue par visioconférence.
 - [Consulter l'enregistrement de la séance du 11 mars 2021](#)

V. Consultation en ligne (du 25 février au 9 avril 2021)

- **Consultation écrite – commentaires ou dépôt de mémoire**
 - Les personnes intéressées ont pu formuler un commentaire ou déposer un mémoire sur la plateforme de participation de participation citoyenne.
 - [Consulter les mémoires déposés par des citoyens](#)
 - [Consulter les mémoires déposés par des organismes](#)
- **Boîte à idées**
 - Plus de 251 idées ont été proposées par les citoyens, en fonction des cinq défis collectifs : cohésion sociale, santé globale, décarbonisation, résilience et transition.
 - [Consulter les idées proposées](#)

VI. Séances d'audition des mémoires

- Les membres de l'équipe de projet de la *Stratégie de développement durable* ont sélectionné, en comité, certains mémoires comprenant des éléments qu'ils souhaitent approfondir avec leur auteur.
- Des séances d'audition des mémoires sous invitation ont eu lieu le jeudi 29 avril de 14 h 30 à 16 h 30 et le vendredi 30 avril de 13 h 30 à 15 h 30.





1.5 RAPPORT DE CONSULTATION

L'objectif du rapport de consultation est de rendre compte, de façon synthétique et objective, des principaux points de vue exprimés par la population, par différents moyens, lors de la consultation publique au sujet de la Stratégie de développement durable.

Le rapport de consultation est déposé au comité exécutif de la Ville de Québec pour prise d'acte lors de l'adoption de la Stratégie de développement durable.

2 En résumé

- La consultation en quelques chiffres :

	Nombre de participants (ou de visiteurs Web)	Nombre d'intervenants (au micro ou par écrit)
1. Ateliers de travail avec des organismes partenaires 	22 (5 ateliers)	
2. Séances d'information publiques 	200 participants	34 intervenants (75 interventions)
3. Consultation en ligne (25 février au 9 avril 2021)  Avis formulés sur la plateforme Outil « Idées »	2700 visiteurs	19 commentaires écrits 30 mémoires déposés (11 citoyens et 19 organismes) 251 idées soumises
2. Séances d'audition des mémoires 	40 participants	15 intervenants

3 Compte rendu de la séance d'information

La Ville a tenu une séance publique d'information par visioconférence le jeudi 11 mars 2021 à 19 h. Sous la forme d'un webinaire, la séance a permis aux citoyens de prendre connaissance de la version préliminaire de la Stratégie de développement durable, de poser des questions et d'exprimer des commentaires.

Environ 200 personnes ont participé à cette séance d'information. En tout 75 questions ou commentaires ont été formulés durant la soirée.

La présentation de même que l'enregistrement de la séance ont été versés sur la [plateforme de participation citoyenne](#) dès le lendemain pour visionnement en différé.

En plus des intervenants de la Ville, M. Claude Villeneuve de la Chaire en éco-conseil de l'UQAR était présent pour répondre aux questions des participants.

3.1 SYNTHÈSES DES QUESTIONS ET COMMENTAIRES

3.1.1 Portée et mise en œuvre de la Stratégie

- **Question écrite** : Est-ce que la Stratégie s'appliquera seulement aux nouveaux projets ou également aux projets en cours?

Réponse de la Ville : La Stratégie s'appliquera aux nouveaux projets et aux projets en cours.

- **Question écrite** : Concernant le fait que la Ville n'a pas de mesures concernant l'ODD 14 (Vie aquatique) : est-ce que la vie aquatique, donc le St-Laurent et les rivières, ne comptent pas?

Réponse de M. Villeneuve : La Ville de Québec n'a pas de pouvoir spécifique sur les eaux océaniques, pour des raisons géographiques. Cependant, les mesures liées aux rivières – et à l'eau douce – se retrouvent dans l'ODD 15 (Vie terrestre).

- **Question écrite** : Comment cette stratégie va s'implanter dans la relance économique post COVID ?

Réponse de la Ville : Pour chaque projet de la Ville, on souhaite évaluer l'impact du projet dans une perspective de développement durable. C'est valide pour tous les projets, y compris les projets de relance économique.

- **Deux citoyens** se questionnent quant au grand nombre de cibles. Ils se demandent comment faire pour s'assurer que toutes les cibles sont considérées, que l'atteinte d'une cible (ex. l'emploi) ne se réalise pas au détriment d'autres cibles.

Réponse de M. Villeneuve : L'idée est de travailler en synergie le plus possible.

- **Question écrite** : Comment peut-on concilier la fiscalité municipale qui repose principalement sur la taxe foncière avec le développement durable? Une réforme est-elle nécessaire?

Réponse de la Ville : Tous les services de la Ville ont participé à l'élaboration de cette Stratégie, don le Service des finances, le directeur général et les directeurs généraux adjoints. Des enveloppes budgétaires seront prévues pour la mise en œuvre de la Stratégie.

Réponse de M. Villeneuve : L'application de la fiscalité municipale appartient aux municipalités, mais la décision que la fiscalité soit basée sur le patrimoine foncier appartient au gouvernement du Québec. La Ville de Québec pourrait, si elle le souhaite, suggérer des idées au gouvernement pour revoir la fiscalité municipale.

- **Question écrite :** On comprend que cette stratégie est prochainement à naître et que tous les contours ne sont pas finalisés, mais serait-il possible pour vous de nous partager un exemple de projet concret en lien avec les 5 défis ciblés par la Ville. Nous commençons à bien connaître le dossier du transport en commun, mais est-ce que la Ville a un autre projet / initiative qui pourrait nous illustrer la mise en action de cette stratégie ? Bref, qu'allons-nous observer dans notre ville dans les années à venir.

Réponse de la Ville : La Vision de l'habitation avec le concept de milieux de vie durables est un bon exemple. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble des éléments constituant un milieu de vie durable, par exemple : les commerces de proximité, les milieux naturels, la mobilité active, les parcs, les espaces public, etc.

- **Question écrite :** La vision du DD de l'ONU est une vision anthropocentré de la durabilité. La conservation environnementale est, jusqu'à un certain point, à la remorque des aspects économiques et sociaux. D'autres approches et d'autres modèles plus « biocentrés » existent et certaines des approches privilégient diverses formes de décroissance (douce à forte). Alors, pourquoi avoir choisi cette forme de durabilité, qui est plus anthropocentré?

Réponse de M. Villeneuve : le développement durable n'existe pas, il est à inventer. Il existe effectivement plusieurs modèles et approches. Celui des objectifs de développement durable a comme caractéristique d'aller chercher le plus grand nombre d'adhérents.

- **Des citoyens** se demandent si les représentants de la Ville vont vraiment prendre en compte cette stratégie une fois sa mise en place. La Stratégie aura-t-elle des contraintes légales? Est-il prévu d'adopter des règlements dont les entreprises devront respecter obligatoirement? Est-ce qu'un temps particulier pour la transition et l'adoption des nouveaux règlements est prévu, avant que ceux-ci soient "officiels" et obligatoires?

Réponse de la Ville : La Stratégie chapeautera tous les plans, politiques et visions de la Ville. Les projets et les actions seront mis en œuvre par les unités administratives de la Ville.

Par rapport aux règlements, l'exemple de l'approvisionnement responsable est donné. La Ville souhaite aller de l'avant avec l'approvisionnement responsable mais n'imposera pas du jour au lendemain des mesures strictes aux fournisseurs et aux partenaires. Il y aura effectivement une période de transition.

- **Question écrite :** Est-ce que certaines cibles ont été identifiées comme devant être rencontrées à court terme, bien avant 2030?

Réponse de M. Villeneuve : Il y a des cibles prioritaires pour lesquelles des actions doivent être entreprises dès maintenant, et il y a également des cibles à plus long terme dans le cas où il est considéré que la Ville fait assez bien les choses.

- **Une citoyenne** souhaite en savoir davantage sur l'analyse systémique de durabilité.

Réponse de M. Villeneuve : L'analyse systémique de durabilité est une manière de rendre opérationnelle le développement durable en tenant compte de l'ensemble des composantes (humaines et naturelles). Dans le cas d'une ville, l'analyse systémique permet de comprendre les interactions entre les humains et leur environnement. L'idée est que ce système continue à fonctionner efficacement et que les bénéfices qu'il génère soient maximisés pour les gens qui en font partie.

- **Question écrite :** Je me demandais si des mécanismes sont prévus pour éviter que tout ça soit laissé de côté après de futures élections?

Réponse de la Ville : C'est une démarche intégrée à la structure de la Ville de Québec. Même s'il y avait un changement d'administration, la démarche sera bien entamée et intégrée dans l'administration de la Ville. La démarche a été travaillée avec les différents services de la Ville, et elle est déjà prise en considération.

3.1.2 Participation publique

- **Question écrite :** Pourquoi spécifier un partenariat particulier avec la nation huronne? Sur quoi se base ce choix?

- *Réponse de la Ville :* Il existe déjà des relations entre la Ville et la Nation Huronne-Wendat. La Ville collabore et consulte la Nation Huronne-Wendat dans différentes démarches de planification, par exemple pour l'élaboration du plan de mise en valeur des rivières et de la Stratégie de développement durable.

- **Un citoyen** souhaite que la Ville, dans la mise en œuvre de cette Stratégie DD et du plan d'action qui suivra prochainement, sollicite et soutient les organismes communautaires actifs dans les domaines de l'environnement, économique et social. Ces organismes ont une connaissance unique de la réalité « terrain ». Le citoyen souhaite en savoir plus sur la manière dont la Ville entend susciter la participation des organismes communautaires. Par exemple, il se demande si la création de tables de concertation ciblées sur les enjeux clés soulevés par les ODD est prévue? Il se demande également si la Ville entend créer des programmes de soutien (financier et/ou autre) pour les organismes communautaires concernés.

- *Réponse de la Ville :* La contribution des organismes communautaires est au cœur de la Stratégie de développement durable. La Ville est associée avec un comité des partenaires, formés notamment d'organismes communautaires provenant de différents horizons, et qui contribuent à la démarche de façon très importante. La Ville souhaite aller plus loin quant aux défis collectifs de santé globale et cohésion sociale. L'idée est de consulter les organismes communautaires dans l'élaboration des plans d'action de la Ville portant sur ces défis.

- **Une citoyenne** se demande si la Ville s'est inspirée d'autres villes dans le monde pour cette stratégie, notamment de campagnes de sensibilisation et de mobilisation citoyennes efficaces et reconnues dans le monde tel que le *Italian Sustainable Development Festival*? Cette initiative vise à briser les silos non seulement entre les citoyens mais également entre les citoyens, entreprises, universitaires et les gouvernements.

Réponse de M. Villeneuve : Plusieurs initiatives existent. L'exercice fait à la Ville est intéressant car il s'agit d'une organisation ayant du pouvoir et souhaitant ouvrir la discussion avec la société civile.

Réponse de la Ville : Il était important pour la Ville de mettre en place une équipe multidisciplinaire et plurisectoriel. Des représentants d'au moins 23 services et unités de la Ville ont participé à l'élaboration de la Stratégie.

- **Un citoyen** se demande quels groupes ont été consultés jusqu'à maintenant.

Réponse de la Ville : La liste des organismes rencontrés est disponible sur la plateforme de participation citoyenne, plus précisément dans l'[annexe 3 de la Stratégie de développement durable](#).

- **Un citoyen** est d'avis que la consultation publique portant sur la Stratégie de développement durable devrait être en continu, plutôt qu'en une seule soirée. Il suggère que la Ville réalise plusieurs activités à chaque année, notamment pour rendre des comptes à la population et pour s'assurer de l'évolution des objectifs et actions d'une année à l'autre.

Réponse de la Ville : La séance d'information est un début. La consultation en ligne se poursuivra jusqu'au 9 avril 2021. La clé du succès de la Stratégie est l'adhésion des citoyens et la Ville souhaite tenir la population informée. Il est prévu que la Ville rende compte à chaque année de l'avancement des actions et de l'atteinte des cibles. Il est également prévu de mettre à jour la Stratégie aux trois ans. Il s'agit d'une démarche collective tournée vers la communauté.

- **Une citoyenne** trouve que le délai entre la fin de la consultation et l'adoption de la Stratégie est court. Elle est d'avis qu'il est important de bien prendre en compte l'avis des citoyens. Elle se demande comment la Ville entend consulter de citoyens moins familiers avec les plateformes Web, afin de rejoindre le plus de personnes possibles. Elle est d'avis qu'une consultation « sur le terrain » est possible, même en contexte pandémique.

Réponse de la Ville : La Ville compte beaucoup sur la participation des organismes partenaires. Certains ont proposé de mettre en place des mesures pour rejoindre plus de gens. La Ville reconnaît que l'inclusion des personnes marginalisées ou vulnérables dans une démarche de consultation publique représente un défi. On rappelle que certains des organismes partenaires impliqués ont un rôle de représentation de personnes vulnérables ou marginalisées.

3.1.3 Protection et mise en valeur des milieux naturels

- **Une citoyenne** s'inquiète de la disparition de certaines forêts urbaines dans la Ville de Québec pour y faire du développement, notamment dans Charlesbourg. Comment concilier les objectifs de mettre des milieux verts à proximité des citoyens tout en détruisant des milieux naturels d'intérêts?

Réponse de M. Villeneuve : Il va toujours y avoir des antagonistes. En envisageant la problématique de manière globale, il est important que la canopée totale dans la Ville soit en augmentation. Il faut faire un inventaire des arbres, les catégoriser et ensuite faire des choix explicites et transparents.

Réponse de la Ville : Il s'agit d'un équilibre à atteindre sur le territoire. La Ville doit accueillir plusieurs ménages dans les prochaines années. Ces ménages, s'ils ne s'installent pas à Québec, risquent de s'installer en périphérie. Cela augmenterait le réseau d'autoroutes et le déboisement dans des milieux encore plus sensibles et plus montagneux. Cela risquerait également d'affecter l'alimentation en eau potable. Avec la Vision de l'arbre 2015-2025, la Ville a investi 2 millions pour la création d'une chaire sur l'arbre urbain afin de trouver les meilleurs moyens de préserver les arbres et la forêt urbaine.

- **Question écrite :** En quoi l'appel d'offres de la prolongation du boulevard Loiret à Charlesbourg est-il en cohérence avec l'objectif 15. Vie terrestre (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.)? Cette prolongation détruira la forêt le long du boulevard ainsi que ses neuf milieux humides riches en biodiversité.

Réponse de la Ville : Il n'est pas question d'extension d'un boulevard mais bien d'un aménagement d'une piste cyclo-piétonne dans le prolongement du boulevard Loiret.

- **Question écrite :** Pour la santé globale des citoyens et pour l'harmonie de l'environnement, garder des espaces verts est requis, il faudrait aussi considérer l'accès au fleuve, ET la vue sur le fleuve. Donc, est-il prévu d'éviter et de limiter la construction en hauteur de bâtisses, commerces, maisons, condos, etc. le long du fleuve? En fait, il faut éviter toutes constructions qui réduisent la percée visuelle sur le fleuve?

Réponse de la Ville : Il existe des règles d'urbanismes quant à la question des percées visuelles vers le fleuve.

- **Question écrite :** L'agriculture est-elle visée? La préservation des terres et ruissellement sont-ils considérés?

Réponse de M. Villeneuve : L'agriculture est couverte dans l'ODD 2 (Faim zéro) dans l'optique d'une meilleure production agricole locale. L'ODD 15 (Vie terrestre) traite, quant à lui, de l'érosion et de l'eau douce.

- **Une citoyenne**, impliquée dans la protection d'une forêt patrimoniale (boisé de Rochebelle) en milieu urbain, déplore l'abattage de nombreux arbres près de la route de l'Église pour élargir le boulevard Hochelaga.

3.1.4 Décarbonisation

- **Question écrite** : Comment concilier décarbonisation et croisières; industrie que la Ville et le Port veut voir progresser ?

Réponse de M. Villeneuve : Effectivement les bateaux de croisière sont une source importante de gaz à effet de serre. Il y a certaines solutions à évaluer, notamment la possibilité de fournir l'électricité aux bateaux qui sont à quai.

- **Question écrite** : Est-ce qu'une action de la Ville sera d'évaluer si l'ensemble de ses politiques et projets de transport va permettre d'atteindre la cible de réduction d'émission de GES de 37,5% d'ici 2030?

Réponse de la Ville : Nous souhaitons être le plus efficace possible en termes de réduction de gaz à effet de serre. Les orientations stratégiques dans le défi collectif de décarbonisation vont en ce sens. La Ville travaille également sur un plan stratégique en matière de transition et de changements climatiques.

- **Une citoyenne** se demande si les calculs des GES du Littoral-Est sont réalisés?

Réponse de la Ville : Ces calculs n'ont pas été réalisés. Une équipe de la Ville travaille à documenter la question.

- **Question écrite** : Est-ce que l'impact de la réduction de la vitesse dans les rues résidentielles (30 ou 40 km/h) sur la réduction des gaz à effets de serre pourra être mesuré?

Réponse de la Ville : La recommandation est intéressante. Pour l'instant, cela n'a pas été analysé, mais cela pourrait être envisagé.

3.1.5 Mobilité durable et transport

- **Question écrite** : Les enjeux de la **mobilité durable** et de la dépendance à la voiture pour accéder aux opportunités et services sont des éléments qui me semblent absents.

- *Réponse de la Ville* : L'approche des rues conviviales évolue pour pouvoir prendre en compte les ODD et les cibles pour répondre à ce besoin.

- **Une citoyenne** considère qu'il y a un manque dans la Stratégie en termes de la lutte aux inégalités sous toutes ces formes et le lien avec la mobilité durable. Elle souhaiterait que la place de la voiture soit réduite dans la ville et que les gens qui n'ont pas de voitures puissent se déplacer et avoir accès aux opportunités sur le territoire. Elle souhaite des changements structurels et systémiques.

Réponse de la Ville : Avec l'ODD 11 (Villes communautés durables), l'idée est de réduire les fractures urbaines sur le territoire. La Ville a d'ailleurs catégorisé les principales fractures urbaines sur le territoire, dans le but de retisser les milieux de vie. C'est ce qui est notamment souhaité avec la Vision d'aménagement Wilfrid-Hamel-Laurentienne. L'équipe impliquée dans la Vision de la mobilité active travaille dans le même sens; comment mieux reconnecter les tissus urbains de manière à favoriser la mobilité des personnes.

- Un citoyen se demande si des actions sont prévues quant à l'électrification des transports ou du parc automobile?

Réponse de la Ville : Nous sommes présentement en période de consultation publique, où la Ville souhaite recueillir les propositions d'actions et d'idées de la part des citoyens.

4 Synthèse des idées reçues

4.1 IDÉES SOUMISES PAR LES CITOYENS

251 idées ont été soumises par les citoyens, du 25 février au 9 avril 2021, sur la plateforme de participation citoyenne, grâce à l'outil « Idées ». Cet outil permet la création de "post-it" sur un babillard électronique public. Les citoyens et les citoyennes visitant le site sont ensuite en mesure de commenter une idée soumise ainsi que de voter pour les idées qu'ils aiment.



	Idées soumises	Commentaires sur idées	Total des contributions
Cohésion sociale	10	6	16
Santé globale	96	28	124
Décarbonisation	90	44	134
Résilience	20	10	30
Transition	35	7	42
Total	251	95	346

L'ensemble des idées et commentaires soumis sont disponibles sur le projet *Stratégie de développement durable* sur la plateforme de participation citoyenne : <https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/developpement-durable>.

L'ensemble des idées ont été regroupées en fonction des thématiques et des défis abordés. Tout défi confondu, voici les thématiques les plus récurrentes :

Sous-catégories	Nombre d'idées/commentaires soumis	Total des votes
Vélos et piétons (aménagement et amélioration)	65	602
Verdissement et plantation d'arbres	40	372
Conservation milieux naturels	26	182
Règlementation	37	169
Agriculture urbaine	20	120
Loisirs (infrastructures et activités)	16	109
Aménagements (innovation, densification)	28	101
Réduction automobile	16	87
GMR et économie circulaire	25	79
Éducation, sensibilisation, mobilisation	15	60
Toits verts	7	57
Énergie	15	35
Gestion de l'eau	6	34
Général	16	26
Approvisionnement	4	18
Bruits	4	11
Mesures de participation	3	5
Transport collectif	2	2
Total général	344	2062

Vous retrouverez dans les pages suivantes les principales thématiques et les idées les plus populaires pour chacun des défis collectifs.

4.1.1 Cohésion sociale

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
<p>Vélos et piétons (aménagement et amélioration)</p> <p>7 idées/commentaires 40 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer plus de rues piétonnes et les garder à l'année et autoriser des terrasses l'hiver - Revoir l'aménagement des trottoirs complètement. Afin de favoriser les déplacements des piétons, notamment les personnes à mobilité réduite et les personnes circulant avec poussettes. - Transformer les alentours des écoles en rues partagées pour favoriser les échanges et les rencontres. Plusieurs villes ont modifié les abords des écoles afin de les transformer en lieu sécuritaire et agréable où les parents et les enfants peuvent se rencontrer le matin, le soir et apprendre à se connaître. Ceci permet de faire des échanges, de discuter de sujets d'intérêt commun, tout en créant un milieu sécuritaire pour les enfants. Une place publique tournant autour de nos écoles, un beau message à envoyer!
<p>Loisirs (infrastructures et activités)</p> <p>3 idées/commentaires 26 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les fêtes de quartier et les rues partagées. Les rencontres fortuites entre résidents lors des fêtes de quartier, rues piétonnes ou dans des rues où le trafic automobile est réduit au maximum par des mesures fortes et autrement que par la signalisation qui n'est pas appliquée par les policiers (obligation de tourner pour empêcher le transit, chicanes, dos d'âne, sens uniques etc.) favorise la cohésion sociale et l'entraide. - Ateliers communautaires. Les ateliers communautaires sont un excellent moyen pour accroître la cohésion sociale et la résilience des communautés par le partage des outils, biens et savoirs. La vision de l'atelier coopératif La Patente est très inspirante! La Ville devrait promouvoir et aider la mise en place de tels ateliers, que ce soit par des initiatives de la communauté ou par l'ajout de centres communautaires appartenant à la Ville (plusieurs quartiers n'en n'ont pas). - Rendre accessible tout le réseau routier pour les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap, les aîné·es, etc. Donner le droit à l'autonomie pour tous·tes, pour une vraie résilience.
<p>Bruits</p> <p>2 idées/commentaires 11 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un plan d'action et de communication sur la gestion du bruit dans le cadre du #vivre ensemble. Réaliser rapidement une campagne de communication concernant le bruit et ses effets sur la santé du voisinage, et afin de promouvoir les bons comportements citoyens, notamment rappeler l'interdiction du tapage nocturne. Envoyer des pamphlets dans toutes les boîtes aux lettres résidentielles sur la nécessité de limiter le bruit pour ne pas déranger le voisinage et sur les bons comportements à adopter, ainsi que le rappel à la loi et les amendes possibles. - Préparer le Service de police à la gestion des plaintes associées. Être préparé également au fait que la levée progressive des restrictions liées à la COVID va assurément créer un retour en force des situations problématiques entre voisins (party dans des condo) et ce, alors que les gens sont fatigués par la COVID comme le montrent plein d'études.

4.1.2 Santé globale

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
<p>Vélos et piétons (aménagement et amélioration)</p> <p>48 idées/commentaires 518 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le transport actif en donnant la priorité aux piétons aux intersections. - Prolonger l'ouverture des pistes cyclables. Il faudrait aussi devancer le nettoyage printanier des corridors. - Opérer un changement de mentalité en faveur des déplacements actifs. Pour tout projet de création, de rénovation de routes, la place du vélo doit être imposée (pas juste discutée) : les bandes cyclables protégées doivent devenir une norme minimale à respecter. La connectivité entre les bandes et pistes cyclables doit devenir une priorité - Concevoir les quartiers en ayant en tête principalement des déplacements à pied. Instaurer le principe du « quartier 15 min ». Pour recréer une qualité de vie, il faut que les citoyens puissent avoir du plaisir et se sentir en sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied dans leur quartier : pour aller faire l'épicerie, pour aller au cegep, pour aller au gym, pour aller se promener dans un parc, etc. C'est cela qui donne une vie de quartier, ainsi qu'une qualité de vie. Donc, remettre le piéton au cœur des priorités dans l'urbanisme. - Relier toutes les pistes cyclables par des pistes cyclables plutôt que par des tronçons de routes.
<p>Verdissement et plantation d'arbres</p> <p>24 idées/commentaires 222 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Obliger la plantation d'arbre en avant des nouvelles constructions dans les quartiers centraux pour les îlots de chaleur des trottoirs. Actuellement, il semble accepté d'uniquement mettre des petits arbustes et ce n'est pas suffisant. - Diminuer les îlots de chaleur : arbres, végétaux, jeux d'eau, pavés à haut albédos, murs et toits végétaux, toits blancs... - Plantation d'arbres fruitiers. En ville ou dans les parcs. <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Idee similaire</i> : Planter des forêts nourricières dans les parcs de promenade. Comme par exemple, le parc de L'Oise à Charlesbourg : y mettre des arbres à noix, arbres fruitiers, des arbustes fruitiers, des vivaces comestibles; que la végétation ne soit pas seulement décorative. - Remplacer certaines zones gazonnées par des fleurs sauvages. Les fleurs sauvages ont un impact positif sur plusieurs dimensions liées à la santé physique et psychologique humaine mais également sur la santé des écosystèmes urbains.
<p>Agriculture urbaine</p> <p>14 idées/commentaires 89 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Serres urbaines sur les toits à grandes surface. - Favoriser l'implantation de marchés de quartier pour encourager l'achat local et de proximité. - Remplacer la moitié des jardinières et aménagements de fleurs par des jardinières et aménagements de fruits et légumes bio gratuits.

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un zonage facilitant pour tout ce qui est mise en marché alimentaire de proximité et collective. Pour soutenir la mise en place d'un réseau de distribution de proximité pour les producteurs de la région, mettre sur place un zonage facilitant l'établissement d'initiatives collectives, qu'elles soient saisonnières ou permanentes.
<p>Loisirs (infrastructures et activités)</p> <p>13 idées/commentaires 83 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la promotion des sports hivernaux qui peuvent être pratiqués dans notre ville. - Optimiser les infrastructures actuelles de la base de plein-air de Ste-Foy. - Construire davantage de parcs d'entraînement extérieur. - Instaurer des parcs à chien dans les quartiers résidentiels (utiliser les terrains sous les tours d'hydro, parcs ou des sections de parcs existants) une belle façon de rencontrer et échanger avec son voisinage, faire sortir les gens, briser l'isolement, etc.
<p>Conservation milieux naturels</p> <p>12 idées/commentaires 77 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cesser de déboiser pour du développement résidentiel et conserver ses espaces verts. Favoriser la densification à la place et protéger les espaces verts. - Cesser la déforestation pour la création de quartier résidentiel avec des beaux espaces verts à partager. Pourquoi créer de nouveaux espaces verts à partager si nous avons déjà de magnifiques forêts et boisés naturel. Il faut maximiser le maintien de ses forêts existantes et cesser de croire que la plantation individuelle augmentera notre canopée. - Protéger tous les espaces sauvages sur le territoire et les aider à maintenir leurs services écologiques. - Favoriser l'établissement d'une trame verte pour la biodiversité.
<p>Règlementation</p> <p>6 idées/commentaires 22 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de l'air en règlementant la fumée de bois. - À moins de 50 m d'une autoroute, ne pas implanter de nouvel usage sensible, incluant les habitations, terrains de jeux, jardins communautaires. Ne pas implanter, à moins de 150 mètres des autoroutes, de nouveaux bâtiments destinés à des populations pouvant être plus sensibles aux effets des polluants, tels les garderies et résidences pour personnes âgées. - Autoroute Duplessis à 70 km/h : 45 secondes pour la santé d'un quartier. Conserver 70 km/h comme vitesse maximale sur ce tronçon de 3,6 km allongerait le temps de parcours de seulement 45 secondes... mais aurait beaucoup d'avantages pour la santé des résidents des quartiers longeant l'autoroute Duplessis.
<p>Bruits</p> <p>2 idées 6 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une campagne de communication et d'éducation sur la limitation du bruit dans le cadre du vivre-ensemble. - Murs antibruit pour protéger la santé des individus des quartiers résidentiels longeant les autoroutes.

4.1.3 Décarbonisation

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
<p>Aménagements (innovation, densification)</p> <p>28 idées/commentaires 108 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer le vélo comme un mode de déplacement au même titre que la voiture et laisser les pistes cyclables sur rue (exemple la 3^e Avenue) ouverte à l'année, au minimum. Les pistes cyclables ferment le 31 octobre sans considérer qu'on peut facilement rouler sans entretien supplémentaire jusqu'au début décembre... - Revoir les standards d'aménagement des rues pour réduire l'espace à la voiture au minimum et augmenter la présence d'arbres, surtout dans les quartiers centraux. - Mise en valeur des espaces de friche en milieu urbain (zones à construire, « à l'abandon », etc.) Installation de panneaux d'interprétation, art urbain, plantation de semences pour pollinisateurs, jardinage urbain, associations avec programmes de recherche universitaires pour études des sols et végétaux, etc. - Méthode de perméabilisation des chaussées. Les pavés écologiques perméables permettent, entre autres, de capter, filtrer et dépolluer les eaux pluviales avant qu'elles ne retournent dans le sol ou atteignent les cours d'eau, diminue les risques d'inondation, réduit la quantité d'eau usée et donc les coûts liés à l'entretien des tuyaux à long terme, etc.
<p>Réduction automobile</p> <p>16 idées/commentaires 87 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le nombre de voies automobiles et de stationnements, et utiliser l'espace récupéré pour y implanter parcs, planter des arbres, créer des voies cyclables et élargir les trottoirs. - L'autopartage est une solution qui contribue à réduire la taille du parc automobile et, par conséquent, réduire les gaz à effet de serre (GES). Selon certaines études, une voiture d'autopartage peut remplacer jusqu'à 10 voitures du parc automobile. Le concept de cocktail transport préconise, pour le déplacement des personnes, l'utilisation du transport en commun combinée avec des déplacements actifs. L'autopartage est souvent considéré comme le chaînon manquant du cocktail transport puisqu'il permet de réaliser les déplacements plus difficiles à réaliser avec les 2 autres modes et ainsi constituer une offre complète en transport sans voiture personnelle. - Pourquoi pas un quartier sans voiture? Il y en a plusieurs en Europe. Au Québec, la Ville de Laval a décidé d'en créer un.
<p>Verdissement et plantation d'arbres</p> <p>11 idées/commentaires 82 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Garder les arbres en place pour les nouveaux quartiers - Planter des arbres... partout! La Ville de Québec pourrait pousser plus loin sa vision de l'arbre et obliger, par règlement, que tous les stationnements de grande surface (commerces, institutions, bureaux, immeubles résidentiels, industries) soient couverts d'un pourcentage important d'arbres. Le verdissement des stationnements, en plus de contribuer à la décarbonisation, offre des avantages pour diminuer les îlots de chaleur et augmenter la biodiversité.

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurs des champs pour favoriser les abeilles et la pollinisation plutôt que de grandes surfaces de pelouse (ex. le long des pistes cyclables)
<p>Règlementation</p> <p>16 idées/commentaires 63 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementer l'utilisation des foyers et poêles à bois pour diminuer le smog. L'utilisation de certains types de foyers et de poêles à bois représentent un impact sérieux sur la santé et contribuent au smog. - Fin du chauffage au mazout. Interdiction des nouvelles installations de chauffage au mazout en 2021 et retrait des chaudières existantes d'ici 2025. Interdiction des nouvelles installations de chauffe-eau au gaz naturel en 2021. - Interdire l'usage d'engrais chimique pour les gazons. Les engrais azotés contribuent aux émissions de GES par la libération d'oxyde nitreux un GES 300 fois plus fort que le CO₂. - Réduire la taxation des bâtiments performants (PassiveHouse, LEED, etc) et certifiés. Instaurer des fiches de performance des bâtiments et taxer en conséquence (un peu comme la fiche nutritionnelle des produits alimentaires)
<p>Toits verts</p> <p>7 idées/commentaires 57 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instauration de toits verts. Les toits verts permettent de réduire les îlots de chaleur et retiennent les eaux de pluie. - Toitures végétales. Rendre obligatoire les toitures végétales sur les bâtiments de plus de 9 logements. - Mesures incitatives pour les toits végétalisés (immeubles à superficie). Avec la densification urbaine, la végétalisation des toitures des édifices à grande superficie m'apparaît une solution de choix contre, notamment les îlots de chaleur, en particulier dans les nouveaux développements dotés d'une jeune végétation. Les toits végétalisés permettent notamment de filtrer des particules volatiles de l'air, de produire de l'oxygène et réguler les variations thermiques de l'air, de réduire le ruissellement au sol et le risque de reflux d'égouts, d'inondation, d'érosion et de contamination de l'eau potable... pour n'en nommer que quelques-uns.
<p>GMR et économie circulaire</p> <p>15 idées/commentaires 49 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer le compostage le plus rapidement possible, et donner des bacs de rétention d'eaux de pluie aux citoyens qui ont des jardins. - Récupérer et recycler les bâtiments existant plutôt que les détruire pour reconstruire. - Faire la cueillette des ordures aux 2 semaines lorsque la température est sous 5°C et celle du recyclage aux 3 semaines toute l'année. Cette mesure diminuera les frais de carburant et de cueillette sans diminuer la qualité des services. - Favoriser les fournisseurs qui offrent des produits fabriqués à partir de matière recyclable récupérée par la Ville.

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
<p>Éducation, sensibilisation, mobilisation</p> <p>10 idées/commentaires 39 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Carbone Scol'ERE dans toutes les écoles: Favoriser l'adoption de comportements sobres en carbone auprès des jeunes et leurs familles. Ce programme forme des jeunes enquêteurs de GES qui encouragent positivement l'adoption de comportements sobres en carbone auprès de leur famille. - Concours d'idées. Faire un concours d'idées pour faire des vraies rues partagées. - Encourager l'utilisation du bois dans la construction. Utiliser le bois plutôt que le béton et l'acier dans les constructions.
<p>Vélos et piétons (aménagement et amélioration)</p> <p>9 idées/commentaires 37 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de rues piétonnes et d'espaces publics à l'année. Conserver le mobilier urbain et les stationnements à vélo. - Ajouter et augmenter le nombre de cases de stationnements pour vélo dans les projets d'habitations résidentielles - Offrir aux petites entreprises du territoire, pour la saison estivale, la possibilité de louer à moindre frais auprès de la Ville un ou plusieurs supports à vélo en fonction de l'espace disponible de façon à répondre aux besoins croissants de mobilité active de la clientèle. - Ajout de bornes de réparation en libre-service et d'ateliers communautaires de mécanique vélo.
<p>Énergie</p> <p>15 idées/commentaires 35 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Que tous les bâtiments appartenant à la Ville donnent l'exemple en devenant carboneutres. - Centrales solaires sur les stationnements des centres commerciaux. La décarbonisation passe par l'utilisation d'énergies renouvelables. De plus, la production d'électricité près des centres urbains améliore la résilience en cas de panne de réseau. - Stationnements avec bornes électriques et d'autres « prêt pour l'installation » (EV-Ready). Il faut donc prévoir les infrastructures pour les véhicules électriques. - Bonifier les normes minimales de résistance thermique des bâtiments et d'étanchéité à l'air. S'inspirer des politiques mises en place à Vancouver.

4.1.4 Résilience

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
<p>Conservation milieux naturels</p> <p>13 idées/commentaires 96 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une « Réserve écologique » naturelle de proximité. Dans le quartier des Châtelers, un magnifique boisé est destiné à disparaître pour laisser place à un projet de développement d'un parc technologique et développement résidentiel. - Aménager l'espace de l'ancien golf de Val-Bélair en parc naturel et bloquer tout projet de construction résidentiel. - Projet de biodiversité terrains des Sœurs de la Charité. Créer une zone de biodiversité au cœur de la ville : implantation d'une forêt, de marécages, etc. En plus de favoriser la biodiversité, nous serions fiers de l'exemple donné.
<p>Verdissement et plantation d'arbres</p> <p>5 idées/commentaires 68 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter systématiquement des arbres dans les rues. Tel que fait sur la rue Hermine récemment, toute nouvelle réfection de rue devrait prévoir de la plantation. Des boulevards comme Charest, Hamel ou d'Estimauville ont des terre-pleins centraux dans lesquels il serait possible de planter des arbres. - Obliger les propriétaires de stationnement extérieur de grande superficie d'y planter des arbres pour un nb/ha et encourager l'étagement. - Favoriser la plantation de plusieurs espèces d'arbres. Éviter de planter une seule espèce d'arbre lors d'un développement ou d'une réfection. Si une maladie ou un parasite s'attaque à une espèce dans le futur les répercussions seront moins importantes. - Afin de pouvoir verdir le quartier Saint-Sauveur, je propose de créer des rues partagées (piétons et voitures) dans les zones résidentielles en retirant les espaces de trottoir. Ceci permettrait de libérer le côté de la rue sans pylône électrique afin d'y planter des arbres.
<p>Gestion de l'eau</p> <p>6 idées/commentaires 34 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la récupération des eaux de pluie pour alimenter les toilettes avec la mise en place d'une subvention pour les rénovations et instaurer une obligation pour les nouvelles constructions. - Adopter un plan pour favoriser l'utilisation de pavé alvéolé dans les stationnements publics. Ce type de pavé permet à l'eau d'entrer dans le sol lors d'intempéries, et amène plus de végétation directement au sol des stationnements. - Mettre en place des bacs récupérateurs d'eau de pluie libre-service sur les édifices municipaux du territoire et organismes partenaires à des fins d'usage domestique.

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
<p>Agriculture urbaine</p> <p>6 idées/commentaires 31 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les quelques belles terres arables encore viables de la ville pour y recréer des oasis de verdure qui produiront des aliments frais locaux. Imaginez une trentaine de fermes maraîchères bio réparties entre Château-Richer et Cap-Rouge, favorisant la résilience alimentaire, la protection de l'environnement, la décarbonisation, la cohésion sociale/sentiment d'appartenance (avec leurs kiosques ou leurs activités d'apprentissage et de récolte), l'amélioration de la santé globale par un accès facilité à des aliments frais, locaux, biologiques et la possibilité de se mettre les mains dans la terre. - Protéger les terres agricoles et viser le plus possible l'autonomie alimentaire. - Plus de jardins communautaires dans les quartiers résidentiels et plus de promotions.
<p>Règlementation</p> <p>5 idées/commentaires 11 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un règlement qui impose un 2% du montant de la construction d'un bâtiment industriel ou institutionnel qui serve au verdissement. - Créer un cahier de charges durable pour toute construction/rénovation privée et publique sur le territoire. Obliger, via l'émission de permis, que les rénovations/constructions soient faite dans un esprit de durabilité et de résilience. - Donner un congé/ diminution de taxes pour les entreprises offrant de la réparation d'objets permettant de maximiser leur durée de vie.

4.1.5 Transition

Principales thématiques	Exemples d'idées (les plus populaires)
<p>Règlementation</p> <p>11 idées/commentaires 73 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les taxes pour les commerces de proximité sur les artères commerciales. Encourager nos commerçants à s'implanter près des lieux résidentiels, accessibles en transport actif. - Implanter une taxe à l'immatriculation pour financer le transport collectif et actif. - Rendre obligatoire l'installation de supports à vélos pour tous les commerces, industries et institutions. - Taxe densité. Ajouter un critère de densité à la taxe municipale. Plus on habite dans un quartier dense, moins c'est élevé, car ça coute moins cher en infrastructure.
<p>GMR et économie circulaire</p> <p>10 idées/commentaires 30 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tarification des déchets. Le principe de l'utilisateur-payeur trouve application pour réduire efficacement la quantité de déchets au-delà d'un seuil déterminé par foyer. - Boites à piles / batteries. - Faire des écocentres des pôles de valorisation des matériaux encore utiles. - Favoriser et faire connaître les initiatives d'économie du don.
<p>Éducation, sensibilisation, mobilisation</p> <p>5 idées/commentaires 11 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Induire des changements comportementaux durables en mobilisant les plus jeunes, en vue d'atténuer les changements climatiques. - Que la Ville mette à l'essai des prototypes innovants, créant ainsi des vitrines technologiques pour inciter leur adoption industrielle. La Ville peut montrer l'exemple d'intégrer des technologies propres dans ses opérations et de démontrer les bénéfices auprès des entreprises sur son territoire. Devenir leader c'est aussi devenir des modèles pour ses citoyens industriels. - Utiliser les jeux pour sensibiliser au développement durable.
<p>Approvisionnement</p> <p>3 idées/commentaires 15 votes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'acquisition écoresponsable en intégrant des critères de performance écoresponsables dans vos appels d'offres. - Mesures fiscales pour favoriser les projets d'approvisionnement en vrac et tout ce qui contribue à la réduction des déchets à la source. - Encourager les commerces publics et fréquemment visités comme [des pharmacies] à vendre en vrac.

5 Synthèse des mémoires déposés

En tout, **30 mémoires** provenant de 11 citoyens et de 19 organismes ont été déposés. Les membres de l'équipe de projet – formés de professionnels de différents services de la Ville – ont sélectionné un certain nombre de mémoires qui contenaient des éléments qu'ils souhaitent approfondir avec leurs auteurs. Ainsi, 12 mémoires ont fait l'objet d'une présentation lors de deux séances d'audition des mémoires. Environ 24 personnes ont participé à ces séances.

5.1 FAITS SAILLANTS

- Plusieurs citoyens et groupes déplorent la détérioration des écosystèmes terrestres et aquatiques.
- L'initiative de la Stratégie de développement durable est saluée par plusieurs.
- Certains déplorent que la Stratégie ne contienne pas suffisamment de mesures concrètes, de cibles et d'indicateurs.
- Plusieurs mentionnent que la Ville doit en faire davantage en termes d'information, de sensibilisation et d'éducation des citoyens, afin de favoriser leur adhésion aux objectifs de la Stratégie.
- La mobilité durable est un thème récurrent dans les mémoires. Il est proposé de mettre en place des incitatifs au transport collectif et actif et également d'aménager différemment la ville afin de favoriser ces types de transports plutôt que l'utilisation de l'automobile.
- Plusieurs partenaires ont exprimé leur disponibilité et leur intérêt à participer à la mise en œuvre de la Stratégie.

5.2 TABLEAU SYNTHÈSE

#	Mémoires citoyens	Thèmes abordés	Synthèse (principales recommandations)
1	Caron, Gabrielle	Biodiversité Protection des milieux naturels Économie circulaire Achats responsables Décroissance	Appliquer le principe de conservation des milieux naturels dans le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Québec. Créer suffisamment d'espaces hétérogènes afin d'assurer la survie de la biodiversité. Protéger la biodiversité actuelle et future, notamment pour relever le défi collectif de la santé globale, puisque les espaces verts sont reconnus pour améliorer la santé physique et mentale. Sensibiliser l'ensemble des personnes concernées aux risques (ex. inondations, catastrophes naturelles liées au réchauffement climatique) qui les concernent : ce qu'ils signifient, les dangers qui en découlent, les actions à mettre en place pour les prévenir, etc.

			<p>Miser davantage sur les principes d'économie circulaire, de simplicité volontaire et d'achat responsable et local, notamment en mettant en place un système de collecte des résidus alimentaires.</p> <p>Proposition d'ajouter un 6e défi collectif : celui de la décroissance conviviale.</p>
2	Desbiens, Simon	Mobilité durable Aménagement durable	<p>La mobilité durable représente un enjeu majeur afin d'atteindre les objectifs de la stratégie.</p> <p>La stratégie touche à tous les éléments structurants de la société urbaine de la capitale. L'auteur apprécie également la grande ambition de la Ville de Québec de vouloir relever les 5 défis collectifs et atteindre 15 des 17 ODD de l'ONU.</p> <p>La Ville de Québec s'est fortement développée en fonction de la logique et de l'idéologie fonctionnalistes où les autoroutes et routes principales ont un rôle prépondérant. Encore aujourd'hui, l'usage de l'automobile est dominant dans la capitale.</p> <p>La mobilité durable dans la ville de Québec nécessitera une refonte complète de sa structure urbaine et des habitudes de transports de ses citoyens, refonte qui nécessitera de repenser chaque quartier dans l'optique d'y intégrer un maximum de services de proximité (emplois, commerces, services récréatifs).</p> <p>Doutes quant à la nature des mesures concrètes qui seront mises en place par la Ville.</p> <p>La mise en place de rues conviviales est une mesure intéressante, mais l'auteur est d'avis que l'impact sur les réductions des émissions de carbone est limité.</p> <p>Il s'inquiète de la concrétisation du 3e lien, qui risque d'annuler tous les efforts déployés pour augmenter l'offre en transports en commun et en mobilité durable.</p> <p>Mettre en place une vaste campagne d'information et de sensibilisation publique afin de joindre et d'assurer la participation d'un maximum de citoyens et de partenaires à la cause.</p>
3	Duchesneau, Lorraine	Sensibilisation Bâtiments écoénergétiques Écoquartiers Règlementation	<p>La sensibilisation, l'information, l'éducation et la consultation sont des éléments de réussite selon l'auteure. Proposition de s'appuyer sur des organismes comme les Urbainculteurs et Équiterre pour sensibiliser et responsabiliser des citoyens, à plus petite échelle.</p> <p>S'appuyer sur la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) afin de renforcer les normes et les règlements en matière d'aménagement et d'urbanisme.</p> <p>Reconnaître les habitations certifiées par une formule d'aide financière et exiger cette certification pour le parc immobilier de la Ville.</p> <p>Mettre en valeur les écoquartiers existants et valoriser des quartiers existants afin d'en faire des écoquartiers.</p> <p>Se doter d'un programme de divulgation des données énergétiques des bâtiments.</p>

			Soutenir la construction écoénergétique des bâtiments ainsi que l'amélioration écoénergétique des bâtiments existants.
4	Duhaime, Ève	Inclusion Agriculture urbaine Conservation des milieux naturels	<p>Prioriser celles et ceux qui sont touchés par les diverses crises : les jeunes, étudiant.es, femmes, personnes vulnérables n'ayant pas un revenu suffisant et les aînées.</p> <p>Favoriser le maillage entre personnes aînées ayant l'habitude de conserver, de réparer, d'assurer la durée de ce qu'ils se procurent et les jeunes qui mettent ces idées au goût du jour.</p> <p>Conserver des espaces qui contrent les changements climatiques, qui offrent des abris et renforcent la résilience.</p> <p>Favoriser le développement de petites fermes en zone agricole dans la perspective de stimuler la production locale du champ à l'assiette. Certains projets ont du succès comme Jeunes au travail sur des terres de Laval. Un organisme de réinsertion qui permet l'apprentissage et apporte des impacts positifs en matière nourricière et sociale pour la population avoisinante.</p> <p>Créer des liens intergénérationnels de communautés diverses afin de dépasser les préjugés.</p> <p>Outils des étudiant.es, chômeur.es, optimiser leurs compétences afin de leur donner accès au travail, et ce, dans un processus dynamique sur le terrain. Innover c'est répondre aux besoins du moment, en mettant de l'avant des formes d'apprentissage ou pratiques stimulantes.</p> <p>Le projet Laurentia ou celui de projets de Zone de haute technologie ne tiennent pas compte de préoccupations ou de principes évoqués dans ce mémoire.</p> <p>Une ville verte se fait à partir de parcs, transports en commun, mobilité active, marché publics, places citoyennes, services et commerces de proximité. L'économie sociale, les initiatives citoyennes, transforment et provoquent le changement nécessaire.</p>
5	Faubert, Cynthia	Décarbonisation Transport collectif Transport actif	<p>Les orientations stratégiques du défi collectif « décarbonisation » cohérentes avec la réalité de la VDQ</p> <p>Devant l'importance du transport dans le bilan GES du Québec et de Québec, le transport en commun et le transport actif doivent être au cœur des actions. La SDD est cohérente en ce sens.</p> <p>Pour favoriser le transport en commun et le transport actif, il faut également mettre en place des moyens dissuasifs à l'utilisation de l'automobile (ex. : tarification du stationnement selon le type de véhicule, etc.). Il ne faudra pas juste mettre en place des moyens incitatifs, mais introduire des mesures réglementaires et fiscales pour freiner le choix vers l'automobile</p>

			<p>Importance du projet de RSTC pour Québec. La VDD doit davantage travailler sur la légitimité et l'acceptabilité sociale du projet de RSTC. La communication est au cœur des changements nécessaires à la concrétisation de la SDD.</p> <p>Idée pour favoriser ce changement : récompenses aux utilisateurs du RSTC par le biais de gratuités occasionnelles, travailler avec autres paliers de gouvernement pour l'implantation de mesures fiscales favorables (ex. : crédit d'impôt) sur les titres (billets) de transport en commun.</p> <p>Le modèle proposé par la Ville de Québec avec la Stratégie de développement durable (SDD) (niveau stratégique, niveau tactique et les plans opérationnels) est souligné positivement. Se départir de la voiture et se reconnecter avec l'environnement naturel doit être au cœur de la SDD.</p> <p>Il y a d'importantes lacunes à la SDD notamment concernant la place accordée au pilier environnemental en ce sens que la SDD fait beaucoup référence au pilier économie et au pilier social du DD.</p>
6	Goulet-Lapierre, Naïla	Transition	<p>Remarquable que la Ville de Québec souhaite amorcer une transition avec les citoyens et citoyennes.</p> <p>La transition est un projet de société qui fera évoluer, que nous sommes tous appelés à passer de la parole aux actes et que pour favoriser la réussite de ce virage, les actes individuels doivent devenir des mouvements.</p> <p>Le défi de la transition est la pierre angulaire des autres défis collectifs. La transition serait un défi global, qui aurait directement pour objectif l'atteinte d'une cohésion sociale et la résilience de la population, ce qui amènerait un plan d'action en matière de santé global et de décarbonisation.</p> <p>La définition que la SDD formule, parle de transformation sociale, économique et environnementale, mais concrètement, quel type de transformation souhaite-t-elle engendrer?</p> <p>Définir mieux le type de transition souhaitée et en la mettant au cœur des défis : les objectifs deviendront plus clairs et atteignables pour le plus grand nombre.</p> <p>Les concertations publiques doivent se maintenir pour lutter contre l'indifférence et également pour assurer le suivi des initiatives entreprises par la Ville.</p>
7	Grégoire, Mickel	Cohésion sociale Santé globale Décarbonisation Résilience Transition	<p>Cohésion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les petits commerces de proximité à se développer - Travailler à éliminer les paradis fiscaux - Donner accès à internet gratuitement à toutes les familles pauvres

			<p>Santé globale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdire les publicités sur les produits transformés et ultra-transformés ainsi que sur les produits grands émetteurs de CO² - Augmenter significativement l'espace réservé aux vélos en ville et éduquer les jeunes sur leurs santés <p>Décarbonisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investir davantage dans la densification et la rénovation de vieux bâtiment en ville afin de permettre facilement une mobilité active par la densification en plus de limiter les espaces de stationnement disponibles. » <p>Résilience</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures pour obliger les commerces et industries à végétaliser les stationnements - Consolider l'offre d'hébergement, limitr l'étalement urbain et par conséquent faire une nouvelle mouture des règlements d'urbanisme plus strict et bio-centré. <p>Transition</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un véritable plan avec une réglementation pour que les entreprises participent activement aux changements.
8	LeBlanc-Lavoie, Étienne	Suivi et reddition de comptes	<p>La stratégie devrait s'appuyer sur un corpus d'indicateurs quantitatifs bien définis associés aux principaux défis.</p> <p>Les exemples d'indicateurs pour chacun des 5 défis collectifs demeurent trop flous à son avis. Il suggère l'utilisation d'indicateur mesurable dont la méthode de calcul peut être déduite de sa lecture.</p> <p>La stratégie devrait fixer des cibles annuelles; la reddition de comptes quant à leur atteinte devrait être l'objet principal des bilans annuels et alimenter un tableau de bord public.</p>
9	Leclerc, Jo-Annie	Transition Croissance économie durable Économie circulaire	<p>Sensibiliser, informer, équilibrer, déterminer le temps de la transition selon les actions et adapter le message aux différentes parties de la société peut s'avérer complexe. La transparence, l'éthique, l'intégration, et la participation des parties prenantes dans le processus seront donc plus que nécessaires pour la campagne de communication prévue.</p> <p>Il faut développer une culture équilibrée entre les 4 dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et culturelle), afin de promouvoir l'innovation dans nos pratiques, tout en responsabilisant la population sur l'importance du développement durable dans leurs activités privées et commerciales.</p>

			<p>Il sera très difficile, presque utopique, pour la Ville d'arriver à modifier et intégrer un modèle économique durable dans un environnement ayant une orientation de croissance continue. Il serait facile de tendre vers un développement durable faible et anthropocentré au détriment de la biodiversité.</p> <p>La Ville devra donc porter une attention particulière à la façon de développer son modèle de croissance économique durable, de rester éthique et morale dans ses décisions tout en l'intégrant de façon prudente dans la transition.</p> <p>L'économie circulaire est une bonne façon d'impliquer la société, en plus d'avoir de nombreux avantages ; économie, création de partenariats, revalorisation de produits et réduction de l'empreinte écologique, n'en sont que quelques exemples.</p>
10	Morin, Audrey	<p>Acceptabilité sociale</p> <p>Participation citoyenne</p> <p>Consultation</p>	<p>L'acceptabilité sociale est un concept fondamental à l'implantation de tout changement de société.</p> <p>La Ville de Québec doit être en mesure d'informer sa population non seulement sur le projet qui sera implanté, mais aussi sur les raisons et les nécessités de ce projet.</p> <p>Pour connaître les perceptions et les craintes des résidents, on doit créer des opportunités de dialogue.</p> <p>Il faut considérer que le développement durable implique un changement de paradigme, « un paradigme ne se transforme pas facilement, car il bouleverse l'ordre établi dans nos esprits, à l'échelle autant individuelle que sociétale ».</p> <p>La Ville de Québec, avant de penser implanter des changements importants, se doit de mener par exemple en créant une culture autour de sa stratégie de développement durable dans toutes ses sphères municipales.</p> <p>Idées de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des initiatives municipales dans les écoles de la ville, que ce soit, par exemple, d'inviter des organismes locaux pour des conférences ou assurer les services et support municipaux nécessaires pour une accréditation d'École Verte Brundtland. - Inclure des chroniques mensuelles dans le journal d'arrondissement sur différents aspects du développement durable écrit par des experts ou des organismes locaux ou d'inviter des organismes locaux à animer des ateliers lors de fêtes de quartier ou de marchés alimentaires. <p>Assurer une consultation représentative des citoyens, en portant une attention particulière à la composition des participants, afin qu'elle soit représentative des gens affectés par les projets prévus.</p>

			<p>Faire la sélection au hasard de citoyens touchés par l'initiative en question comme échantillonnage de consultation dans le but d'obtenir un portrait juste des enjeux de besoins de la communauté.</p> <p>Constat que la seule période de consultation publique prévue est celle où le plan d'action n'est pas encore public. La stratégie elle-même indique certes quelques orientations, mais demeure tout de même assez vague à ce que cela entraînera concrètement. Il est difficile dans ce cas pour les citoyens de la critiquer, la questionner ou d'émettre des opinions ne sachant pas comment leur environnement ou leur quotidien sera influencé.</p>
11	Rivard, Pierre	Innovation Énergie renouvelable	<p>Création de vitrines technologiques et communautaires d'énergies renouvelables dans les quartiers centraux, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des stations de démonstration technologique et d'intérêt communautaire; - De l'intégration de mesures, réglementations; - Des sites d'apprentissages et d'enseignement. <p>Invitation à la Ville de faire preuve de leadership par l'exemple, notamment en effectuant un déploiement « véhicules électriques de tous types : bus scolaires, bus de ville, camionnettes, camions de livraison, camions poubelles avec préférence de fourniture locale.</p> <p>Projets d'îlots et de micro-réseaux autonomes d'énergies renouvelables.</p> <p>L'installation de panneaux solaires sur les toitures et le verdissement de celles-ci.</p> <p>Importance pour la Ville de Québec de tisser des partenariats pour la réalisation des actions proposées.</p>
#	Mémoires organismes	Thèmes abordés	Synthèse (principales recommandations)
12	Association forestière des deux rives (AF2R)	Milieus naturels Déficit nature Collaboration et mobilisation	<p>Insister sur la vulnérabilité des milieux naturels, la forêt urbaine, les rivières et les parcs vs le développement urbain.</p> <p>La perte de forêt urbaine accentue le phénomène des îlots de chaleur urbains et réduit les services écologiques qu'elle nous procure et est défavorable à la biodiversité. La population et les jeunes souffrent d'un déficit de nature.</p> <p>Il faut que la Ville se dote d'un plan d'action concerté en lien avec sa Vision de l'arbre 2015-2025 pour protéger, entretenir la forêt urbaine et verdir à l'échelle des quartiers de son territoire ET d'un plan d'ensemble pour protéger et mettre en valeur tous les milieux naturels, incluant les boisés urbains.</p> <p>Mettre l'emphase sur la collaboration et la mobilisation avec les acteurs du milieu pour assurer la réussite de la Stratégie.</p> <p>L'AF2R et plusieurs autres partenaires du milieu sont présents et désirent contribuer.</p>

			La Ville doit reconnaître publiquement les organismes du milieu comme des partenaires de choix incontournables.
13	Association québécoise des médecins pour l'environnement		<p>Pour chacun de ces éléments, on mentionne plusieurs statistiques en lien avec la santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impacts néfastes de l'automobile et des transports ferroviaires et maritimes - Impacts bénéfiques des transports collectifs et actifs - Impacts de la fréquentation des espaces verts sur la santé et le bien-être de la population - Impact de l'hiver sur l'activité physique des québécois - Importance des arbres urbains pour la santé et le bien-être de la population <p>Proposition de s'inspirer de la Déclaration de Genève du Forum des maires 2020 adoptée à la 81e session du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.</p> <p>Leurs aspirations reposent sur une liste de huit grandes orientations de développement durable jugées prioritaires dont nous proposons une version adaptée à la réalité de la Ville de Québec. Plusieurs recommandations d'objectifs, d'actions, de cibles ou d'indicateurs sont proposées dans le mémoire pour chacune des thématiques ci-bas.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la <u>résilience</u> de la Ville de Québec 2. Adopter des mesures ambitieuses dans le <u>domaine climatique</u> 3. Rendre la Ville de Québec <u>plus verte</u> 4. Accélérer la transition vers <u>l'énergie durable</u> 5. Garantir la durabilité des <u>transports</u> 6. Garantir des <u>logements</u> abordables, salubres et convenables et des lieux de travail favorables à la santé 7. Rendre la ville plus <u>équitable et inclusive</u> 8. Faire de nos aspirations une réalité.
14	CDEC de Québec	Économie sociale Action communautaire	<p>Les mandats de la CDEC s'inscrivent en complémentarité avec les objectifs de la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec. La CDEC souhaite devenir un partenaire de premier plan dans les stratégies de mise en œuvre.</p> <p>L'organisme suggère plusieurs éléments pour bonifier l'analyse enjeux, possibilités, forces et faiblesses, réalisée par la Ville, la Chaire en éco-conseil et les organismes partenaires. Elle mentionne d'emblée que la situation pandémique a mis au jour de nouvelles difficultés. Certaines étaient préexistantes et de nature structurelle, la crise a cependant contribué à aggraver la situation ou à leur donner un éclairage nouveau.</p>

			<p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pénurie de main d'œuvre : notamment dans le secteur des soins à domicile, des services aux personnes et culturel - Le vieillissement de la population : entraînant un manque de relève entrepreneuriale - L'équité, la diversité et l'inclusion - L'accroissement de la fracture numérique - Le financement et la reconnaissance de l'apport des entreprises collectives et de l'action communautaire <p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nouveau Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025 qui s'articule autour des 4 priorités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - La réponse au défi démographique par les services à la personne et la reprise collective - L'innovation et les technologies - L'autonomie alimentaire - L'économie circulaire et l'environnement - Les programmes de requalification de la main-d'œuvre - Le déploiement du Réseau structurant de transport en commun (RSTC) est une occasion de penser un développement urbain inclusif et solidaire. <p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - La forte présence d'entreprises d'économie sociale est aussi une force sur laquelle capitaliser. <p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sous-financement chronique des organismes communautaires, des entreprises d'économie sociale et de tout l'écosystème de soutien. - Le manque de reconnaissance, voire la dévalorisation de l'action communautaire et de l'économie sociale, s'exprime aussi dans les choix de priorités de développement économique de l'administration municipale. <p>Défis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohésion sociale <ul style="list-style-type: none"> - Montée des phénomènes de polarisation idéologique alimentée par les médias sociaux. - Les orientations stratégiques au regard de la cohésion sociale devraient mieux témoigner de la fracture territoriale dans l'offre et l'accessibilité aux services.
--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Santé globale <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de milieux de travail sains. - Encourager une plus grande responsabilité sociale des entreprises. - Décarbonisation <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les projets dans le cadre du mémoire du G15+CN (capitale nationale). - Favoriser la mutualisation de ressources et l'électrification des transports. - Résilience <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte dans les orientations la résilience du milieu communautaire à consolider. - Transition <ul style="list-style-type: none"> - La transition sociale et écologique réclame en effet une approche globale et cohérente.
15	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches	Lutte à la pauvreté Exclusion sociale	<p>Centraide adhère à la vision et aux cinq défis collectifs de la Stratégie. Le mémoire s'attarde prioritairement aux objectifs 1 (pauvreté), 2 (faim), 3 (santé globale), 5 (égalité entre les sexes), 10 (réduction des inégalités) et note son intérêt plus récent pour l'objectif 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).</p> <p>On note que l'une des forces du projet est la reconnaissance de la contribution essentielle des organismes communautaires à la vitalité des milieux de vie. L'engagement de la Ville à mieux les soutenir est également souligné. Une attention particulière devrait être accordée par la Ville en lien avec les difficultés des organismes à trouver «... des locaux abordables, adéquats, accessibles, et bien situés géographiquement. ».</p> <p>Toutefois, il est mentionné que la Stratégie ne cible pas de groupes particuliers dans la population, alors que les portraits disponibles en matière de pauvreté et d'exclusion sociale confirment que certains groupes sont surreprésentés et qu'une attention particulière devrait leur être accordée afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Les groupes concernés sont les personnes ayant des incapacités, les personnes LGBTQ2S +, les personnes en situation d'itinérance, les personnes s'identifiant comme membres de populations ethnoculturelles ou racisées, les personnes immigrantes et réfugiées, les autochtones.</p> <p>Enjeux relatifs à la pauvreté et à l'exclusion sociale</p> <p><i>Enjeu 1 : la relance post-pandémie</i></p> <p>Le portrait tracé dans la Stratégie est juste. Cependant, on mentionne qu'un ajout devrait être fait, soit : «...l'émergence d'une véritable crise de santé mentale, plus particulièrement au sein des populations les plus marginalisées. ».</p> <p>Il est proposé de faire mention dans la Stratégie que cette crise exigera « un travail cohérent » pour l'horizon 2030 afin qu'elle puisse se résorber significativement.</p>

			<p>Enjeu 2 : les cinq défis collectifs vus sous l'angle de la lutte à pauvreté et à l'exclusion sociale</p> <p>Centraide adhère aux cinq défis collectifs, mais soulève les enjeux suivants et propose certains ajouts.</p> <p>Cohésion sociale : inscrire nommément la lutte à la réduction des exclusions sociales dans la Stratégie, avec des actions qui nous projette sur un horizon de 10 ans avec des cibles à atteindre.</p> <p>Santé globale : intégrer l'action préventive en santé mentale et la réponse aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p> <p>Décarbonisation : souligne une problématique récurrente dans les échanges avec les organismes soit les barrières d'accès au transport, plus particulièrement au transport collectif, qui agit comme un facteur d'appauvrissement et d'exclusion sociale.</p> <p>Résilience : intégrer l'enjeu des îlots de chaleur et des vagues de chaleur à la gestion du risque de l'aménagement du territoire, au même titre que les inondations. Parmi les moyens d'action à mettre en œuvre, on souligne la difficulté de rejoindre les personnes vulnérables lors de période de crise ou lors de situation qui mettent en jeu la sécurité publique.</p> <p>Enjeu 3 : assurer la cohérence dans l'action et des résultats tangibles</p> <p>Centraide souligne l'importance stratégique de communiquer à la fois les cibles et les résultats dans la population et auprès des partenaires concernés.</p> <p>L'application d'une clause d'impact est mentionnée comme piste d'action et outil de prise de décision. Un tel dispositif permettra d'évaluer l'impact de chaque décision sur l'un des 17 ODD. L'analyse différenciée selon les sexes et la clause d'impact pour les personnes ayant des incapacités sont mentionnées à titre d'exemple.</p> <p>En terminant, Centraide se dit prêt à contribuer aux mécanismes de suivi et de mise en œuvre de la Stratégie avec les autres partenaires engagés. Je termine en citant Centraide : « Et cette ville a tout le talent, le génie, les partenaires et les collaborateurs nécessaires pour transformer durablement nos milieux, pour le bénéfice de chacun et chacune d'entre nous. »</p>
16	CHU de Québec - Université Laval	<p>Gestion des matières résiduelles</p> <p>Approvisionnement responsable</p> <p>Mobilité durable</p> <p>Bien-être et santé</p>	<p>D'entrée de jeu, le CHUL exprime son souhait que le secteur de la santé puisse être considéré comme un partenaire incontournable dans cette démarche collective et atteindre ainsi les résultats escomptés. Il s'est doté d'un plan d'action (2019-2024) qui compte 10 enjeux et plus de 75 mesures.</p> <p>Les points forts de la Stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle prévoit mieux faire connaître le concept et les principes du développement durable, élément essentiel à la bonne compréhension et à l'intégration des notions qui y sont inhérentes dans les décisions.

			<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie a pour objectif d'intégrer les impératifs du développement durable dans les plans et les politiques de la Ville de Québec, ce qui touche directement et positivement tous les secteurs d'activité, dont le milieu de la santé. - Elle est rassembleuse puisqu'elle chapeaute les autres stratégies comme la gestion de l'eau, le transport, l'administration des biens, et qu'elle se base sur la concertation de tous - citoyens de la ville, institutions, commerces et industries (ICI). <p>Gestion des matières résiduelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation (les 3RV) devraient être privilégiés. - La mise en place de campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISE) ciblées pour encourager la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières dans les ICI améliorerait la performance de celles-ci. - Les contraintes d'espaces, liés aux quantités et au volume de matières résiduelles recyclables peuvent être un frein à l'augmentation de la performance des organisations. - Le soutien à l'acquisition d'équipements ainsi que le développement et l'implantation de mesures incitatives et de soutien sont au nombre des avenues qui pourraient permettre au CHU d'augmenter sa performance dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. - Créer un pôle d'expertise en économie circulaire (ex. valorisation de la vapeur générée par l'incinérateur des déchets de la Ville de Québec afin d'approvisionner l'Hôpital de l'Enfant-Jésus). - Créer un comité de travail en gestion des matières résiduelles en milieu institutionnel. <p>Approvisionnement responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur pied de mesures concrètes visant à accompagner les ICI dans la révision de leurs politiques d'approvisionnement servirait de levier pour atteindre les objectifs de la stratégie, optimiser les processus afin de limiter les fréquences de livraisons et les emballages, engager une réduction des emballages et un partage de la responsabilité avec les fabricants quant à la réduction des emballages, sont autant d'exemples de mesures que peuvent intégrer les organisations. - Accroître les connaissances sur l'offre locale et régionale en approvisionnement alimentaire. De même, favoriser le dialogue entre les producteurs et les consommateurs faciliterait l'intégration de nouvelles pratiques au sein des institutions, des commerces et des industries. - Déploiement de projets pilotes permettraient de tester les différents outils à disposition et de vérifier concrètement, comment le marché réagirait aux demandes pour des produits locaux et responsables.
--	--	--	--

			<p>Mobilité durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le recours aux transports collectifs et aux autres modes de déplacements alternatifs à l'auto-solo, comme la marche et le vélo dans une optique de réduction des GES et d'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain - Poursuivre le développement du réseau cyclable, l'amélioration de la connectivité entre les grands générateurs de déplacements, l'entretien des axes de circulation piéton et vélo, le déneigement, sont autant de mesures qui permettraient aux ICI de poursuivre leur engagement envers cet enjeu - Offrir des programmes d'aide ou de mesures incitatives faciliterait l'atteinte des objectifs en matière de mobilité active et augmenterait le nombre d'initiatives mises en oeuvre par les ICI en faveur de la pratique du vélo, de la marche ou des toutes autres activités physiques. <p>Bien-être et santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'aménagement et le verdissement urbains, comme la plantation d'arbres, devrait être étendue afin de lutter contre les changements climatiques et ses effets, notamment ceux sur la santé des populations <p>Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des indicateurs de gestion simples et communs aux ICI pourraient être élaborés afin de faciliter le suivi et l'évolution de l'atteinte des cibles et objectifs - Une mise en place de mesures incitatives à la réalisation d'audits de développement durable permettrait au milieu des ICI de collecter des données justes et réelles sur leurs performances. <p>En conclusion, le CHUL salue la démarche de la Ville de Québec et offre sa collaboration afin d'en assurer le succès.</p>
17	Collectif d'artistes	Industrie textile Milieu culturel Communauté artistique	<p>Les auteurs/autrices font état de la situation de l'industrie du textile qui est un des secteurs les plus polluants et destructeurs sur la planète. Ce secteur d'emploi présente également de fortes inégalités sociales considérant que plusieurs travailleurs/es sont des femmes et des enfants peu rémunérés.</p> <p>Le mémoire présente un projet de costumier collaboratif pour l'ensemble de la communauté artistique. Le projet consiste en la création d'un organisme en économie circulaire qui permettrait la mise en commun des ressources de tous les théâtres (et de nombreux organismes culturels) de la ville de Québec. L'organisme serait coordonné pour et par le milieu culturel et ouvert au public. Ce projet est issu de consultations faites auprès d'organismes culturels et de membres de la communauté artistique qui démontrent qu'il s'agit d'un besoin essentiel.</p> <p>Selon les auteurs du mémoire, ce projet permettrait d'avoir un impact sur les différents objectifs de développement durable :</p>

			<ul style="list-style-type: none"> - Prendre soin du patrimoine : sauvegarder, entretenir et promouvoir le patrimoine culturel de la ville de Québec. - Prendre soin de l'humain : stabiliser la main-d'œuvre locale et spécialisée, offrir aux concepteur.trice.s de trouver tout sous un même toit (gain de temps, réduction des transports et émissions de CO2). - Prendre soin de l'environnement : mettre en circulation des matières et détourner de l'enfouissement une quantité importante de vêtements de qualité, réduire et éviter l'achat de matière neuve, revaloriser les ressources communes et les matières déjà existantes. - Prendre soin de l'écosystème culturel : permettre aux ressources monétaires de demeurer dans le milieu, créer des emplois flexibles et respectueux qui stabilisent la main-d'œuvre spécialisée et permettre de se sortir du cycle de la précarité, encourager les pratiques écoresponsables au sein de la communauté. <p>La collaboration de la Ville de Québec est souhaitée pour la réalisation de ce projet.</p>
18	Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ)	Transport en commun Accessibilité Inclusivité	<p>Propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que la Ville de Québec et le RTC reconnaissent le système de transport en commun comme un service public essentiel à la population. - Que la Ville de Québec et le RTC reconnaissent que la mobilité des personnes à faible revenu – et donc la pleine réalisation de leurs droits fondamentaux qui y est intrinsèquement associée – dépend directement de l'accessibilité du système de transport en commun. - Que l'accessibilité au transport un commun soit considérée comme un axe central d'intervention publique à inscrire dans la Stratégie de développement durable et à réaliser rapidement dans le cadre de celle-ci. - Que la Ville de Québec mette en œuvre les actions suivantes afin de remplir les objectifs prioritaires et urgents qu'elle a ciblés d'élimination de la pauvreté, de lutte à l'exclusion sociale, de garantie d'un accès équitable pour tous et toutes aux services et aux ressources, et d'amélioration de la santé globale des individus. <ol style="list-style-type: none"> 1. Implanter dans la grille tarifaire du RTC et du STAC une mesure de tarification sociale basée sur le revenu pour les ménages qui gagnent sous la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl). Nous proposons une réduction d'au moins 50% par rapport aux tarifs réguliers du laissez-passer mensuel et des billets d'autobus. 2. Égaliser à la baisse le prix du passage unitaire payé en argent comptant avec le prix du passage unitaire pré-payé. 3. Autoriser les correspondances sans frais sur un même parcours d'autobus tout en allongeant la durée de ces correspondances à 2 h 30, afin d'alléger particulièrement le fardeau financier et la charge mentale des femmes à faible revenu. 4. Offrir gratuitement les cartes OPUS à toutes les personnes à faible revenu.

			<ol style="list-style-type: none"> 5. S'assurer que le RTC et le STAC offrent en tout temps de l'information relative au système de transport (horaires, parcours, changements, etc.), des modes de paiement et des moyens de communication qui sont accessibles avec facilité aux personnes « non connectées numériquement ». Cela implique, entre autres, d'ajouter des points de vente et de service accessibles dans l'ensemble des quartiers, et ce particulièrement dans les zones géographiques défavorisée. 6. Réviser et augmenter les parcours de transport en commun pour prioriser l'accès aux services essentiels (les épiceries, les hôpitaux et cliniques médicales, les services communautaires, les garderies et les écoles, etc.) et la desserte des secteurs défavorisés et des zones enclavées géographiquement. 7. Mettre en place un mécanisme de représentation des personnes en situation de pauvreté au sein des différentes instances décisionnelles de planification et de gestion du transport en commun. 8. Intégrer et appliquer l'analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), autant dans la planification, la gestion et l'évaluation du système de transport en commun
19	Comité populaire Saint-Jean-Baptiste	Logements sociaux Rues partagées Services de proximité Tissu social	<p>Trois volets sont documentés dans le mémoire à la fois comme problématiques inhérentes au quartier Saint-Jean-Baptiste, mais également comme interventions à privilégier afin d'atteindre des résultats probants en lien avec les objectifs de développement durable priorisés par le Comité.</p> <p>Logements sociaux Les données pour le quartier en matière de logement démontrent la forte proportion de résidents locataires (74,9% vs 46,6% pour la ville) et que 16,4% des ménages consacrent plus de 50% de leur revenu pour se loger. On note également la forte proportion de personnes vivant seules, caractéristique des quartiers centraux.</p> <p>Pour le Comité, la création de logements sociaux est l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales. L'importance du logement social comme générateur de liens sociaux au sein du quartier est d'ailleurs soulignée «... il est également primordial de voir le logement social comme faisant partie d'un tout à l'intérieur du quartier. Les logements sociaux perdent grandement de leur utilité et de leur attrait, lorsque ceux-ci sont situés dans des endroits où l'aménagement de la ville n'est pas à échelle humaine, où le tissu social et la mobilité laissent à désirer ».</p> <p>Rues partagées Le Comité rappelle dans son mémoire l'importance des déplacements en automobile dans le quartier Saint-Jean-Baptiste notamment en raison de la présence d'importants pôles d'emplois et commerciaux (plus de 50 %) et le fait qu'un nombre important de ces déplacements concernent des personnes n'habitant pas le quartier.</p>

			<p>Dans ce contexte, les rues partagées rejoignent plusieurs objectifs de développement durable notamment l'objectif 11 (villes et communautés durables), l'objectif 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 15 (vie terrestre). Toutefois, l'organisme considère que les projets de rues partagées tels qu'initiés par la Ville de Québec n'ont que peu d'impact sur ces objectifs.</p> <p>Le projet de la rue Saint-Gabriel réalisé par le Comité correspond davantage au concept initial d'une rue partagée et aurait plus d'impact en matière de développement durable. En ce sens, il recommande que «...toutes les rues du faubourg Saint-Jean-Baptiste pourraient être partagées et répondraient ainsi grandement aux objectifs recherchés par la stratégie de développement durable.» Dans la foulée, le Comité voit également dans ce concept l'occasion de bonifier la canopée du quartier qui, selon eux, est déficitaire (10 % vs 32 % à l'intérieur du périmètre d'urbanisation).</p> <p>Services de proximité et tissu social</p> <p>Le Comité mentionne qu'il faut demeurer vigilant concernant la préservation des commerces de proximité du quartier. Cependant, le peu d'organismes communautaires présents dans le quartier (4 organismes) représente un enjeu pour le maintien du tissu social, notamment en regard des objectifs 1 (pas de pauvreté) et 11 (villes et communautés durables) de la stratégie.</p> <p>Le manque d'espaces communautaires est mentionné comme problématique «...les espaces disponibles pour organiser et faire vivre des activités à vocation communautaire manquent terriblement dans le secteur. Le fait que le Conseil de quartier doit se réunir à « l'extérieur » de son secteur est parlant à cet effet ».</p> <p>En terminant, le Comité rappelle l'importance de ne pas agir en silo, mais plutôt de considérer l'ensemble des problématiques et leurs solutions dans leur globalité afin de répondre à plusieurs besoins à la fois.</p>
20	Communauto	Autopartage Mobilité durable Transition Décarbonisation Résilience	<p>Communauto souhaite apporter sa contribution à l'ODD 11 - Villes et Communautés durables. L'autopartage s'inscrit dans la poursuite des objectifs de mobilité durable et de milieux de vie de qualité, pour une transition vers une société décarbonisée et résiliente.</p> <p>Recommandations</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre en compte les contributions de l'autopartage dans les orientations cibles de développement durable, fixer des objectifs quantifiables à atteindre dans le bilan annuel à l'horizon 2030. 2. Prioriser l'autopartage dans l'assignation d'un certain nombre d'espaces de stationnements sur des terrains publics par rapport aux résidents, et non uniquement selon l'ordre chronologique des demandes. 3. Permettre l'utilisation des stationnements institutionnels et édifices de la Ville comme points de service pour les véhicules en autopartage, sans limitation aux stationnements publics avec vignettes mensuelles.

			<ol style="list-style-type: none"> 4. Allouer à l'autopartage des cases de stationnement sur rue offrant des espaces en voirie réservés à l'autopartage sur réservation (stations d'autopartage en boucle). La Ville peut s'inspirer des vignettes d'autopartage donnant le droit de se garer sur la voie publique à des endroits désignés, mises en place dans plusieurs arrondissements montréalais. 5. Prévoir dans les nouveaux projets de construction et de densification des critères d'intermodalité afin d'en orienter la planification et favoriser l'intégration de l'autopartage (Plan particulier d'urbanisme, Vision d'aménagement et de développement de secteur, Plan locaux de déplacement); prévoir le remplacement des places dédiées à l'autopartage lors de fermetures de stationnement. 6. Réviser la réglementation d'urbanisme de la Ville de Québec, notamment en matière de cases minimum de stationnement obligatoires dans certains secteurs, afin de contrer l'enjeu de motorisation des ménages, autant pour les projets résidentiels, commerciaux, qu'institutionnels. 7. Favoriser une approche intermodale dans le développement de l'offre de transport incluant le plus possible la complémentarité entre l'autopartage et les autres modes. 8. Soutenir activement l'autopartage comme mode de remplacement de la voiture, en intensifiant sa promotion des initiatives de mobilité durable via les canaux de communication de la Ville et de ses partenaires. 9. Soutenir le développement d'une offre de services permettant la mutualisation du parc automobile municipal, dans la continuité du projet-pilote d'utilisation de services d'autopartage. 10. Inciter et accompagner les différents services et organismes municipaux, ministères, institutions publiques, et autres grands générateurs de déplacement sur le territoire de la Ville à réserver des espaces pour les véhicules en autopartage et/ou à adhérer à un programme d'autopartage pour les déplacements professionnels. 11. Contribuer à l'amélioration des conditions d'opération du service d'autopartage, notamment en considérant l'autopartage lors des opérations de déneigement et du nettoyage des stationnements de la Ville de Québec, afin de permettre une gestion plus optimale et compatible avec le service.
21	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou	Qualité de vie Sécurité alimentaire Lutte à la pauvreté Préservation de l'environnement	<p>D'entrée de jeu, le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou (CQVL) caractérise son territoire comme un terreau fertile au développement durable, notamment en raison de la présence de services de proximité et d'une dynamique culturelle et communautaire qui permet aux résidants de tisser des liens. Bien que le quartier soit qualifié de durable, certains enjeux menacent la pérennité de ce statut :</p> <p>Problématique 1 : La tendance à la spéculation Solutions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler le coût des logements pour en maintenir l'accessibilité - Développer plus de logements sociaux - Mettre en place des logements de grande taille (5 et demi, 6 et demi) accessibles aux familles désireuses de demeurer au centre-ville

			<ul style="list-style-type: none"> - Agir (la Ville) sur le prix des logements de location afin d'éviter les hausses spéculatives qui ne suivent ni les augmentations de salaire, ni le taux d'inflation - Mettre en place (la Ville) des incitatifs pour la planification et la construction des catégories variées de logement locatif pour assurer une offre diversifiée qui puisse contrer le déséquilibre observé dans le marché immobilier. <p>Problématique 2 : L'eau potable Le Lac St-Charles, source vitale d'eau potable pour plusieurs quartiers dont celui du Vieux-Limoilou, a présenté des indicateurs de pollution alarmants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des efforts auprès du gouvernement du Québec pour arrêter la construction en amont du Lac et travailler avec les villes avoisinantes pour trouver des solutions techniques afin d'éviter que des polluants provenant des usines de traitement des eaux usées de ces villes continuent à être rejetés dans le Lac. - Réaliser une vaste campagne de sensibilisation auprès des résidants, dans les médias conventionnels et sociaux, dans les écoles et auprès des entreprises. - Favoriser la plantation d'arbres, au lieu du gazon. <p>Problématique 3 : Le projet d'agrandissement du Port de Québec, Laurentia</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir (la Ville) les résidants des quartiers voisins au Port et d'autres acteurs de la région qui ont présenté des arguments sur le pourquoi Laurentia n'est pas socialement acceptable. <p>Problématique 4 : Le projet de 3^e lien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter un projet qui favorise davantage un réseau de transport en commun efficace. <p>Problématique 5 : Sécurité alimentaire et préserver les écosystèmes terrestres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger des lieux ayant une valeur agricole pour la réalisation de projets agricoles, agro-touristiques et agro-éducatifs. - Ne plus utiliser des produits nuisibles, entre autres aux insectes pollinisateurs, et ayant un risque pour la santé humaine, et trouver des solutions alternatives en collaboration avec les cégeps, les centres de transfert collégiaux et l'Université Laval. - S'engager dans la protection des arbres matures, en pénalisant financièrement et de façon importante, les entreprises et les individus qui coupent des arbres sans justification et sans autorisation. - Tenir compte des zones végétalisées et faire de la plantation des arbres - Offrir des parcs à proximité aux résidants des secteurs urbanisés. <p>Problématique 6 : La pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se donner les moyens pour assurer une égalité d'opportunités à tous ses résidants (viser le succès de chaque individu dans sa démarche pour se sortir d'un état de difficulté, plus que des indicateurs de quantités de ressources matérielles ou des aliments donnés).
--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un maillage efficace entre les différentes organisations communautaires, la Ville, les entreprises qui ont besoin de personnel, avec les institutions éducatives, les institutions financières et avec les conseils de quartier et les autres instances citoyennes. Le travail doit se faire en partenariat, pas en silo. <p>Problématique 7 : Réhabilitation des rues et de nouvelles constructions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir à la population plusieurs possibilités de déplacement efficace et non seulement pensées en fonction du transport en voiture en solo. - Assurer un réseau de pistes cyclables interconnectées entre les différents quartiers. - Poursuivre les efforts pour assurer un déneigement optimal des trottoirs. <p>Autres propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'avis de la population en ce qui concerne les projets à fort impact négatif, tels que l'agrandissement du Port de Québec, qui ne sont pas compatibles avec la notion de développement durable. - Bonifier les infrastructures publiques qui contribuent à la mobilité active et sécuritaire à l'intérieur du quartier et vers d'autres secteurs de la ville. - Mettre en place un réseau de transport en commun efficace et permettant de connecter les quartiers de la ville aux lieux d'emploi ou aux infrastructures de proximité, incluant notamment les parcs industriels. - Mettre l'éducation de la population au centre de la stratégie de développement durable de la Ville.
22	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale	Représentativité des partenaires Parties prenantes Cibles	<p>L'auteurice de ce mémoire formule des suggestions d'ordre général pour l'ensemble des défis collectifs.</p> <p>Elle soulève 3 principaux enjeux : la représentativité des partenaires dans le comité des partenaires, l'identification des compétences et responsabilités des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre, et la nécessité de se doter d'objectifs spécifiques et engageants.</p> <p>Appréciation de la démarche de réflexion participative en développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter le comité des partenaires avec des représentants de groupes dont les activités sont fortement liées aux décisions de la Ville de Québec - Solliciter le comité actuel pour travailler la liste des participants <p>Implication de la Ville dans la stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discerner les éléments qui relèvent de la compétence de l'administration des éléments qui pourraient relever des groupes et de la collectivité. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les thématiques qui relèvent de sa responsabilité ou pour lesquelles elle compte s'impliquer, être en soutien, en observation ou s'impliquer davantage.

			<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un portrait du partage de responsabilités pour le suivi des objectifs. - Identifier la manière dont l'administration souhaite suivre la contribution de la société civile. <p>L'absence de cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des objectifs spécifiques, clairs et quantitatifs (entendre mesurable) menant à des engagements concrets et profonds.
23	Groupe Forêt Charlesbourg	Protection des milieux naturels Forêt	<p>Nos forêts urbaines et périurbaines peuvent et doivent être protégées par la Stratégie du développement durable (SDD).</p> <p>Ce mémoire vise à freiner les développements qui auront des impacts ravageurs sur la forêt à Charlesbourg. Le groupe Forêt Charlesbourg demande donc de cesser ce projet de prolongement du boulevard Loiret et demande que la Stratégie de développement durable protège les forêts urbaines et péri-urbaines comme la forêt à Charlesbourg.</p> <p>Les auteurs détaillent les bienfaits d'un contact avec la nature sur la santé. Parmi ceux-ci notons : la diminution du stress, de l'anxiété et des symptômes de la dépression, une meilleure santé globale et un meilleur système immunitaire tout en favorisant la concentration et le sommeil.</p> <p>Recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêter l'étalement urbain. Construire dans les secteurs déjà déboisés situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. - Comme l'arrondissement de Charlesbourg est celui de Québec ayant la plus petite superficie de boisés inclus dans des parcs, accroître la superficie en conservant la forêt autour du tronçon du boulevard Loiret. - Faire de Québec un modèle en aménagement du territoire dans le respect de l'environnement et la protection de la forêt pour maintenir une qualité de vie à Charlesbourg pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants - Créer une ceinture verte tout autour de la ville en protégeant les boisés périphériques. - Afin de protéger la santé des populations, de maintenir leur sécurité et d'offrir des occasions favorables d'activités de plein air, il faut adopter le concept de ceinture verte et protéger tous les boisés en périphérie de la zone habitée. - Réaliser des inventaires écologiques complets dans toutes les forêts et tous les milieux humides périphériques visés par le SAD. Documenter aussi les usages actuels par les citoyens et mener des études économiques pour évaluer la valeur du capital naturel versus la valeur du développement. - Consulter les citoyens de chacun des arrondissements afin de déterminer des options de développement pour chacune de ces parcelles boisées. Une fois ces études réalisées, on pourra procéder à une analyse coût/bénéfice afin de décider de leur vocation.

			<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du projet visant à doter Québec d'indicateurs de développement durable, utiliser deux indicateurs différents et complémentaires : la superficie de milieux naturels et la superficie de canopée. - Adopter une vision à long terme de création d'un parc naturel pour le massif forestier de Charlesbourg, incluant la forêt Château-Bigot et le tronçon du boulevard Loiret. Soutenir le projet de conservation volontaire visant la protection des lots boisés privés. - Adopter l'objectif de zéro perte nette de milieux naturels à l'échelle de la ville.
24	Mouvement pour une ville Zéro déchet	Justice environnementale Inégalités	<p>Les inégalités socioéconomiques, de santé et environnementales vécues par les citoyen.ne.s des quartiers centraux : un angle mort concernant les faiblesses observées.</p> <p>Proposition de faire mention dans les faiblesses (page 26 et suivantes) des inégalités socioéconomiques, de santé et environnementales vécues par les citoyen.ne.s des quartiers centraux, notamment ceux de Limoilou, comparativement aux citoyen.ne.s d'autres quartiers de la Ville de Québec.</p> <p>Proposition d'ajouter un sixième défi collectif : celui de la justice environnementale.</p> <p>Orientations stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les inégalités environnementales vécues par les citoyen.ne.s des quartiers centraux. - Ramener la qualité de l'air des quartiers centraux dans la zone verte des Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NQCAA) précisées dans le Cadre de gestion des zones atmosphériques élaborée par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement. <p>Exemples d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les citoyen.ne.s opposées au projet Laurentia et soutenir leur projet « Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique ». - Abandonner le projet de vente de vapeur de l'incinérateur au CHU de Québec – Université Laval. - Réduire les matières résiduelles incinérées par la construction, en dehors des quartiers centraux, de deux centres de tri avant incinération à la fine pointe des nouveaux procédés et des nouvelles technologies de récupération des matières résiduelles. - Installer au moins un « écocentre de quartier » dans chacun des quartiers de l'agglomération de Québec. - Réduire le nombre de fours utilisés équivalent aux gains réalisés en matière de réduction des matières résiduelles incinérées. - Rendre représentative les campagnes d'échantillonnages et assurer un meilleur suivi environnemental comprenant une surveillance en continu et semi-continu des émissions aériennes provenant de l'incinérateur.

			<p>Exemple d'indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valeur seuil de concentration des contaminants atmosphériques qui prévaut dans les quartiers centraux a été ramenée à la valeur seuil minimale considérée comme acceptable selon les Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NQCAA) - Il n'y a plus de dépassements des normes de polluants émis dans l'atmosphère par l'incinérateur lors des campagnes d'échantillonnage. - La réduction des quantités de matières résiduelles incinérées a permis la fermeture d'au moins deux fours de l'incinérateur. - Les écarts d'espérance de vie entre les citoyen.ne.s des quartiers centraux et ceux du Québec ont été réduits.
25	Nespresso Canada	Gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> - Nespresso a développé l'initiative « sac vert » qui est mise en œuvre par plusieurs municipalités. Cette solution permet aux citoyens des municipalités participantes de mettre leurs capsules de café en aluminium utilisées dans un sac vert entièrement recyclable et de le déposer dans leur bac de recyclage à la maison afin que leurs capsules soient récupérées, recyclées et valorisées via la collecte sélective. - Nespresso propose à la Ville de Québec de participer à cette initiative, dans le cadre du défi collectif « Transition », plus particulièrement l'orientation « Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable ». Plus spécifiquement, il est proposé : <ul style="list-style-type: none"> - Déploiement d'un projet-pilote de la solution du sac vert sur le territoire de la Ville de Québec. - Séparation mécanique de l'aluminium et du marc de café à l'aide de notre procédé innovant, à Québec, à la suite du déploiement de la solution du sac vert qui se fait en quelques mois. - Valorisation du marc de café issu des capsules de cafés comme intrant dans l'usine de biométhanisation de la Ville de Québec et production d'une énergie verte.

26	Québec'ERE - environnement et développement durable	Information, sensibilisation et éducation Éducation relative à l'environnement (ERE)	<p>Pour éduquer le citoyen au développement durable, huit éléments doivent être pris en compte :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La sensibilité et la perception du citoyen face au développement durable. 2. Sa compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et économiques. 3. Les connaissances que le citoyen possède et les actions qu'il pose en relation avec la nécessité d'agir rapidement. 4. La responsabilité et le rôle critique qu'il puisse et doive jouer. 5. Les connaissances concernant l'urgence de changer certains de ses comportements. 6. Les gains visant l'instauration de nouvelles actions pour sa communauté. 7. L'importance de livrer une information juste et qualifiée d'accessible. 8. Le financement pour le faire. <p>Recommandations</p> <p>Prévoir de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éduquer le citoyen, lui permet de prendre des décisions éclairées pour qu'il adopte un mode de vie plus durable. <p>Tenir compte des lacunes de l'actuel <i>Programme de formation de l'école québécoise</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises d'économie sociale qui ont développé leurs propres réseaux et qui sont déjà présentes dans le milieu de l'éducation sont de précieuses alliées. <p>Soutenir financièrement l'éducation offerte auprès des citoyens (jeunes et adultes).</p>
27	Ressourcerie culturelle de Québec et de Chaudière-Appalaches	Économie circulaire Gestion des matières résiduelles	<p>Présentation du projet « Remise culturelle – Ressourcerie ».</p> <p>Le projet de ressourcerie culturelle vise la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation (3RV-E) des matières issues des activités culturelles pour réduire les déchets et la pression sur l'enfouissement et l'incinération.</p> <p>Pour une vaste majorité de producteurs et de diffuseurs, il est tout simplement impensable de conserver des matériaux, des accessoires, des décors ou des costumes à long terme. L'enjeu de l'entreposage et des coûts qui y sont reliés se pose très rapidement. Il est donc largement établi que peu de ces matériaux sont récupérés, encore moins réutilisés. La réutilisation, la revalorisation et la mise au rebut écologique de la matière sont aussi en phase avec les valeurs écologiques partagées par une très grande majorité d'artistes et de travailleurs culturels.</p> <p>Projet en économie circulaire.</p> <p>Les auteurs du mémoire proposent que la Ville de Québec devienne un partenaire financier du projet de ressourcerie culturelle.</p> <p>Ils proposent également que le Ville utilise les services de ressourcerie culturelle pour les événements qu'elle organise.</p>

28	Transition Capitale-Nationale	Transition Carboneutralité	<p>Transition Capitale-Nationale (TCN) est un organisme non partisan qui a pour mission de contribuer à mettre fin à la consommation, l'exploration et l'exploitation des énergies fossiles, en participant à la réalisation d'une transition énergétique, écologique et sociopolitique.</p> <p>L'organisme a puisé dans sa feuille de route pour la carboneutralité afin de proposer à la Ville de Québec des actions qui sont en adéquation avec les 5 défis collectifs de la Stratégie de DD. La feuille de route est le fruit d'un processus d'élaboration piloté par le Front commun pour la transition énergétique (regroupant 90 organisations) dans le cadre du Projet Québec ZÉN (Zéro émission Nette).</p> <p>Le mémoire est principalement constitué d'une centaine d'actions et de mesures qui pourraient être prises en compte dans la stratégie de développement durable de la Ville de Québec.</p> <p>Les auteurs du mémoire mentionnent en conclusion que des « organisations et des citoyens mettent déjà en œuvre certaines de ces actions et ils doivent être supportés par des politiques, une réglementation et un financement dignes de la réalité climatique et environnementale d'aujourd'hui et de l'urgence d'agir ! »</p>
29	Université Laval	Laboratoires vivants Gouvernance Bâtiments verts et intelligents	<p>L'Université Laval accueille favorablement les consultations menées par la Ville de Québec. Elle souscrit au choix de priorisation des défis collectifs proposés dans la stratégie, à savoir la cohésion sociale, la décarbonisation, la santé globale, la résilience et la transition.</p> <p>Recommandations</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Travailler de concert avec les établissements collégiaux et universitaires sur le territoire de la ville afin de mettre sur pied une stratégie régionale d'expertises scientifiques sur la gouvernance et l'appropriation des Objectifs de développement durable, contributive aux défis collectifs soulevés. 2. Faire de Québec un catalyseur de laboratoires vivants sur les Objectifs de développement durable, concrets, spécifiques et mobilisateurs pour la collectivité. <ul style="list-style-type: none"> - L'Université Laval propose de créer conjointement une initiative permettant de multiplier des laboratoires vivants associés à l'atteinte des ODD sur son territoire. Ces laboratoires vivants porteraient sur des problématiques identifiées par les citoyennes et citoyens, par des organismes de proximité, ou encore en lien avec des projets de revitalisation ou de développement d'un quartier ou d'un secteur de la Ville. - Un appel à laboratoires vivants sur les bâtiments verts et intelligents accélérerait des impacts intégrés sur plusieurs ODD. Les bâtiments verts et intelligents occupent une place privilégiée dans la réponse urgente aux défis climatiques, sanitaires et économiques. - Ainsi, il est possible d'affirmer que des laboratoires vivants interdisciplinaires sur les BVI, portant par exemple sur les aspects énumérés ci-haut, auraient certainement un apport direct ou indirect sur au moins 9 des 17 ODD.

30	ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches	Vie aquatique Changements climatiques Adaptation Érosion côtière	<p>ODD 14 – vie aquatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Stratégie de développement durable omet l'ODD 14 – vie aquatique. La Ville ne va pas assez loin sur le volet écosystème aquatique. - La Stratégie se limite à l'eau potable lorsqu'il est question de l'enjeu gestion de l'eau. - Il faudrait parler du traitement des eaux usées et pluviales également. - Il faut accorder une place plus importante au fleuve et aux écosystèmes aquatiques dans la SDD. La multiplicité des acteurs le long du fleuve rend le rôle de la VDQ difficile quoique nécessaire. - Proposition de négocier avec les gouvernements pour redevenir le maître d'œuvre de l'aménagement de la bordure fluviale. <p>Adaptation aux changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Stratégie est trop discrète sur l'enjeu de l'adaptation aux changements climatiques dans le défi collectif sur la résilience. - Les ondes de tempêtes le long du fleuve vs les quartiers situés à ces endroits doivent ressortir plus. - La Stratégie devrait traiter davantage du phénomène d'érosion côtière. En exemple, il est mentionné que l'érosion affecte grandement la plage Jacques-Cartier. La Stratégie serait une belle occasion d'entreprendre la recherche de solutions techniques et environnementales. <p>Autres commentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les liens entre la démarche de l'ONU et le contenu de la SDD sont difficiles à faire - On ne voit pas dans la Stratégie la traditionnelle structure stratégique-tactique-opérationnel. - Le plan d'adaptation aux changements climatiques et le bilan de sa mise en œuvre sont mentionnés mais on ne retrouve pas ces documents sur le site Web de la Ville de Québec ni dans la liste des documents consultés pour la Stratégie de développement durable. - La SDD devrait mentionner la submersion et pas seulement l'inondation (page 35). - La SDD est solide sur les plans sociaux et économiques, mais il y a des manques pour le plan environnemental. <p>L'organisme se dit prêt à contribuer à toute future réflexion, mise à jour et mise en œuvre de la Stratégie qui correspondent à sa mission.</p>
----	---------------------------------------	---	---

6 Commentaires déposés (sans mémoire)

En plus des 30 mémoires déposés, 14 commentaires écrits ont été soumis sur la plateforme de participation citoyenne. Les commentaires ont été traités de manière confidentielle. Ainsi, aucune information personnelle (ex. nom et prénom) n'apparaît dans cette section.

#	Commentaires
1	<p>La démarche adoptée pour les analyses préalables, le choix des parties prenantes consultées et la démarche globale de consultation nous apparaît pertinente. Toutefois nous notons que le document de Stratégie est davantage un énoncé d'intentions qu'un document de type plan d'action. La Stratégie n'a pas d'échéance et ne comporte pas de cibles concrètes à atteindre.</p> <p>D'après la ligne du temps du projet, aucune consultation particulière n'est prévue pour le plan d'action qui devrait accompagner la Stratégie dont la diffusion est prévue à l'été 2021.</p> <p>Conséquemment, il serait intéressant que le plan d'action produit en lien avec la Stratégie soit défini dans le temps (ex.: sur 5 ans), qu'il comprenne des mesures concrètes dotées de cibles mesurables et d'échéances prédéterminées pour leur implantation. Dans un monde idéal, ce plan d'action serait également soumis pour consultation avant son adoption finale.</p>
2	<p>Lors de la consultation citoyenne, il fût mentionné que les objectifs de canopée de Ville de Québec sont mesurés sur la ville entière et donc, que le remplacement d'arbres perdus pourrait se faire dans un endroit différent et où la plantation serait plus facile et les emplacements plus idéaux. Puisque les arbres ont un impact direct sur les îlots de chaleurs et la qualité de l'air, ne croyez-vous pas qu'une vision globale de la canopée pour la ville entière va désavantager grandement les quartiers centraux où il est beaucoup plus difficile de trouver des endroits idéaux pour planter mais où les arbres ont un impact beaucoup plus direct sur la qualité de vie?</p>
3	<p>La Ville devrait s'assurer que les promoteurs immobiliers conservent le plus possible les arbres matures dans leurs projets. Par exemple, dans l'écoquartier de la Pointe-aux-lièvres, les quelques arbres matures sont tous en train de se faire arracher alors qu'ils sont en bordure de terrain (ou même tout juste à l'extérieur), et cela se fait en toute impunité au détriment des citoyens et de la qualité de l'air. Lorsque ce commentaire sera lu il sera probablement trop tard, malgré les plaintes répétées à la Ville. Il faut être plus ferme, exiger de vraies mesures pour protéger les quelques grands arbres existants en ville, exiger que les plans soient pensés en fonction d'eux. Les petits arbres replantés n'offriront pas avant longtemps le couvert et les apports de ces arbres perdus, ce qui est déplorable et manque de vision.</p>
4	<p>Mes préoccupations concernent principalement l'espace croissant de l'automobile dans notre ville. Décarboniser c'est bien, mais ce n'aura d'impact local sur la qualité de vie des citoyens. À mon avis, il faut réduire l'empreinte du transport routier sur notre ville, diminuer le bitume et récupérer les espaces pour verdier.</p> <p>Il faudra dépolluer, améliorer et conserver des espaces naturels. Il faut noter que la pollution est une préoccupation beaucoup plus large que les gaz à effets de serre. Par exemple un foyer au bois non conforme produit énormément de particules fines (maladies cardiaques), mais est carboneutre. Finalement, la qualité de l'environnement doit être mesurée. Les améliorations ou détériorations connues.</p>

5	<p>Je me demande pourquoi ne pas évaluer la possibilité d'utiliser les voies ferrées qui ne fonctionnent plus, dont une est rendu une piste cyclable. Les trajets des voie ferrées ont été réfléchis à l'époque pour atteindre une efficacité optimale, et du fait même, la main-d'œuvre et utilisateurs des transports en commun travaille dans ces points stratégiques sur les tracés.</p>
6	<p>Le développement durable m'intéresse, d'autant plus que le MOOC, Développement durable: trajectoires et enjeux, que je suis actuellement à l'Université Laval, m'a convaincu de l'urgence d'agir sur tous les enjeux. Je suivrai le déroulement de ce dossier avec grand intérêt.</p>
7	<p>Santé globale vs percée visuelle sur le fleuve: Dans le but de répondre aux objectifs et visions pour améliorer la santé globale, il est important de conserver l'accès au fleuve, et cela doit aussi inclure à préserver et maintenir la percée visuelle sur le fleuve pour le mettre en valeur, ainsi que mettre en valeur la ville. Cela contribue à améliorer le quotidien des gens, à promouvoir leurs bien-être, puisque la population souhaite un environnement de vie adapté à sa réalité et qui amène à la sérénité. La percée visuelle sur le fleuve contribue à la création de milieux de vie propices à l'harmonie et au maintien de saines habitudes de vie, qui permettent le plein épanouissement de chaque individu et qui favorisent l'harmonie avec soi-même et avec les autres. Donc, pour conserver un cadre naturel agréable le long du fleuve, une hauteur maximale de toutes nouvelles constructions devraient être limités à une hauteur maximale de 9 mètres ou moins! (Exemple le long du boulevard Ste-Anne, entre autres et principalement au secteur de l'ancienne cimenterie ou les citoyens perdraient la vue sur le fleuve à partir du parc ainsi que des centaines de résidants du secteur ainsi que les générations futures). Les constructions en hauteur le long du fleuve ne cadrent pas du tout à améliorer les pratiques d'aménagement du territoire, dans le but d'aménager des quartiers durables qui offrent aux citoyens des milieux de vie de qualité, adaptés à leurs besoins et ne contribue pas à la vitalité touristique. Respecter la percée visuelle au fleuve contribue et doit faire partie de l'élaboration d'un plan de mise en valeur des rivières. La vision d'aménagement doit protéger et préserver cet aspect très important et fait partie de la protection de l'environnement.</p> <p>Décarbonisation: Le projet Laurentia prévoit faire circuler chaque jour des centaines de camions! cela va à l'encontre de l'objectif qui est que la décarbonisation correspond à toute forme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) tels que le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O) dans les activités municipales ou de la collectivité. Cela inclut à la fois la réduction à la source ainsi que la captation et le stockage du carbone.</p> <p>Cela ne contribue pas non plus à diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.</p> <p>Transport commun: Ajouter circuit d'autobus sud-nord /nord-sud pour le secteur Beauport Montmorency entre boul. Ste-Anne vers Haut Seigneurial (Carrefour Beauport et différent commerce sur Seigneuriale)</p>
8	<p>Bonjour, lors de la séance publique sur le développement durable j'ai trouvé très inquiétant de voir que personne de la Ville ne soit au courant de l'appel d'offre du prolongement du boulevard Loiret, à Charlesbourg. Avec l'ampleur de ce que nous retrouvons dans cet appel d'offre, et avec l'impact que cela aura sur l'environnement, comment se fait-il que ce projet ne soit pas connu?</p>
9	<p>Idées :</p> <p>Chauffage au bois et feux extérieurs font partie des GES émis et pourraient être considérés. Par exemple, modèles en pierres et restriction de la surface et permis demandés avec éducation de la réglementation.</p> <p>Autre idée: Utilisation de données massives pour une ville intelligente (transport, agriculture, santé).</p>

10	Les îlots verts permettent de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Pourquoi ne pas planter plus d'arbre le long des grands boulevards? Et pourquoi ne pas utiliser les terres des Sœurs, à Charlesbourg-Beauport pour faire un magnifique parc pour la population de Québec?
11	<p>Je vous implore de lire sur le sujet du développement durable...cela implique un développement. Il y a l'alternative de l'A-croissance (décroissance dans le sens qu'on garde les acquis mais on ne développe plus). Lisez Yves-Marie Abraham, Serge Mongeau (simplicité volontaire), etc... La fondation Colibris (de pierre Rabhi) est une excellente référence! De même que Annie Léonard et son organisme "Stuff project". Le développement même durable n'est pas souhaitable! Il faut penser ÉCONOMIE CIRCULAIRE. Nous sommes assis sur des tonnes de déchets qui seront nos mines de demain.</p> <p>Vous ne pouvez pas penser DD sans donner la priorité à tout ce qui touche à la prévention: mieux éduquer (plus bouger, mieux manger, mieux gérer les finances) puis mieux soigner (quand la prévention à échouée). Il faut donner la priorité à des espaces de vies sains (pensez aux villes SLOW): Verdir avec des arbres/plantes comestibles (toit, mur, stationnement), rues priorité piétons, rues cyclables PARTOUT où c'est possible, pas seulement des corridors. Permettre aux gens de marcher, bouger, se réunir dans des lieux à leur échelle (Jan Gehl). Prioriser des logements sociaux à vocation mixte (mixité des populations et fonctions: lieu de vie/loisir/commerce). Redonner les lettres de noblesses au bénévolat et à l'entraide (le PIB ne mesure pas cette variable). Aidez les entreprises sociales, OBNL, coopératives AVANT les groupes privés. Donnez un coup de pouces aux travailleurs autonomes, petites entreprises AVANT les gros groupes. Priorisez l'achat local et faire commerce avec l'extérieur uniquement pour ce qui ne peut être produit/consommer ici! Il faut en fait changer de paradigme, changer de vision de base! Revoir nos besoins de bases: bien manger, se vêtir, se loger dans un environnement sain, des loisirs simples/sains avec peu d'impact (OUT le ski alpin), vive le LOW-tech! Vive la culture (musée, théâtre)! Mettons un frein aux gigas événements (OUT les croisières, OUT festivals pensés POUR les touristes avant les locaux, OUT les J.O). C'est quoi une belle vie, le bonheur? C'est la SANTÉ d'abord et avant tout, de l'amour et du temps pour en profiter! L'argent doit être à notre service et viser ces essentiels: santé et amour (vie communauté). Notre vie ne doit pas servir l'argent et son capitalisme pernicieux. Le PIB ne mesure pas le bonheur individuel/collectif ni la santé des populations/de l'environnement. La croissance est un leurre! L'utopie est la réalité de demain!</p>
12	La sécurité sur les pistes cyclables. La présence de scooters sur la piste ne doit pas être permise. Celles-ci ont été conçues pour protéger les cyclistes. Et peut-être rappeler aux cyclistes certaines consignes de sécurité, comme ne pas effectuer un dépassement lorsqu'un autre cycliste vient en sens inverse. Car on se retrouve trois de large. Si je vous fais part de ce message, c'est qu'il s'agit de cas vécus l'an dernier et c'est très désagréable.
13	<p>Merci pour cette démarche et le plan en matière de développement durable que vous êtes en train de réaliser.</p> <p>Concernant le point 3 de votre stratégie soit vivre en bonne santé, une réglementation sur les appareils de chauffage au bois devrait être faite pour que ceux-ci rencontrent les normes EPA ou CSA/B415.1-10. L'hiver, la qualité de l'air dans les quartiers résidentiels plus âgés tel le mien, est grandement affecté par la fumée des foyers de maison. Les personnes qui ont des problèmes pulmonaires si petits soit-il (j'ai développé un tel problème dans la dernière année) en sont affectés. Je ne peux faire marcher mon échangeur d'air une grande partie de l'hiver pour ne pas faire entrer la fumée dans ma maison.</p> <p>Une réglementation calquée sur celle de Montréal devrait entrer en vigueur:</p> <p>http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/content/po%25C3%25A0le-et-foyer-au-bois-r%25C3%25A8glement-sur-les-appareils-et-les-foyers-%25C3%25A0combustible-solide</p>

14 Pour faire face au réchauffement climatique et les vents accrus, il faudra plus d'arbres matures dans la ville qu'actuellement. Actuellement, la densification se fait de la manière suivante : un bâtiment en hauteur avec une minuscule bande de terre de 3 mètres devant le bâtiment. Il n'y a rien de prévu comme verdure significative ni sur les côtés ni en arrière du bâtiment; la bande ridicule en avant ne permet pas le développement éventuel d'arbres matures. Avec la multiplication de tels aménagements, l'atmosphère tout autour devient étouffante; les gens doivent marcher sur des trottoirs non ombragés et où il vente à cause des bâtiments en hauteur et globalement, la verdure devient ainsi pratiquement inexistante c'est ce qui se passe de plus en plus à Sainte-Foy.

L'harmonie architecturale entre les bâtiments est peu présente, chaque entrepreneur utilisant son propre style de revêtement extérieur.

De plus, la mode est aux revêtements de couleurs foncées, dans certains cas, même de couleur noire. Par exemple, à Sainte-Foy près de rue de Bourgogne, on a assisté à l'érection de trois bâtiments avec le noir comme couleur nettement prédominante. Ouf! Ceci est très peu stimulant visuellement! Des gens ont désormais une vue sur un immense mur noir et ailleurs des gens ont leur balcon situé très très près du stationnement du McDonald avoisinant avec, bien sûr, pratiquement pas de possibilités de créer de l'intimité avec des arbres ou arbustes.

Cette politique de courte vue ne donne pas le goût de vivre longtemps dans un tel environnement. La Covid et le télétravail qui est associé a incité des gens à quitter la ville il y a là un INDICE.

Or si vous maintenez ce style de densification avec cet environnement vert si minimaliste que cela frôle le ridicule, voici ce qui arrivera dans quelques années : seuls ceux qui sont pauvres, ou qui sont malades ou âgés et qui doivent vivre près des services, resteront. Les autres s'en iront ailleurs pour pouvoir se rappeler minimalement ce qu'est un arbre autre qu'un chicot, pour voir d'autres choses de leur fenêtre ou à partir du trottoir que des murs sombres et des trottoirs peu attirants pour la marche et dans certains cas si près des balcons que l'intimité n'est pas très possible,

Je préférerais des bâtiments plus en hauteur mais avec nettement plus de verdure autour. Pour les utilisateurs de transports collectifs qui doivent marcher pour se rendre aux arrêts et pour les piétons, ce serait plus agréable visuellement et moins étouffant; la verdure dont des arbres sert à rendre les vents moins agressifs et à diminuer la chaleur étouffante causé par l'asphalte.

Voilà l'opinion d'une simple citoyenne qui utilise les transports collectifs mais qui perd peu à peu le goût de vivre dans cette ville de plus en plus étouffante et de moins en moins esthétique et verdoyante. Le beau, ce ne doit pas être juste pour le Vieux-Québec! Et pourquoi pas des couleurs plus douces? Déjà l'hiver du Québec est parfois sombre, faut-il en rajouter avec tous ces gris-modes? La Provence est pimpante parce que le soleil y luit mais aussi parce que ses bâtiments sont revêtus de couleurs douces comme le jaune, l'ocre, voire le rose. On dirait que désormais, ici, ces couleurs sont interdites!

Autre sujet, cette fois d'un tout autre ordre. Pourquoi les sacs de plastique ne sont pas interdits même dans les centres d'achats? On connaît désormais les effets nocifs du plastique dans les océans et le Fleuve St-Laurent. Qu'attendent les élus municipaux pour agir? Et les commerçants sauveraient des sous en ces temps plus difficiles.

7 Rétroaction

7.1 MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA SUITE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

L'analyse des mémoires et commentaires déposés a permis d'ajuster le document présenté en consultation publique.

Les principaux changements apportés au projet de Stratégie de développement durable portent sur les sujets suivants :

- Ajouter l'objectif de développement durable (ODD) 14 - Vie aquatique proposé par la démarche de l'ONU;
- Ajuster la définition du défi collectif « Cohésion sociale »;
- Ajuster la définition du défi collectif « Résilience »;
- Ajuster les orientations stratégiques du défi collectif « Cohésion sociale »;
- Ajuster les orientations stratégiques du défi collectif « Santé globale »;
- Ajuster les orientations stratégiques du défi collectif « Décarbonisation »;
- Ajuster les orientations stratégiques du défi collectif « Résilience »;
- Ajuster les orientations stratégiques du défi collectif « Transition »;
- Créer les plans d'action intersectoriels et intégrés : le plan d'action solidaire et le plan de transition et d'action climatique;
- Ajouter une page résumant la stratégie de développement durable.

8 Annexes

8.1 ANNEXE 1 : LISTE DES ORGANISMES PARTENAIRES

AUTORITÉS TERRITORIALES

Nation huronne-wendat

ORGANISMES À BUT NON-LUCRATIF

Association québécoise du loisir municipal (AQLM)

Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ)

Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Conseil régional de l'environnement - Capitale-Nationale (CRE)

Institut canadien de Québec (ICQ)

Institut de développement urbain du Québec (IDU)

Jeune chambre de commerce (JCCQ)

Moisson Québec

Organisme des bassins versants de la Capitale

Regroupement d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)

Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC03)

Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP03)

Réseau d'Agriculture Urbaine de Québec (RAUQ)

Réseau environnement

Sociétés de développement commercial (SDC)

Vivre en ville

SERVICES SUPRAMUNICIPaux ET GOUVERNEMENTAUX

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Communauté métropolitaine de Québec

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

8.2 ANNEXE 2 : COMPTE RENDU SYNTHÈSE DES ATELIERS AVEC LES PARTENAIRES – STRATÉGIE CLIMATIQUE

Compte rendu synthèse des ateliers participatifs avec des organismes partenaires du 24 mai et 27 juin 2019, dans le cadre de la stratégie climatique (démarche « Capitale Climat »).

Voir ci-après.